

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES POUR 2008

1^{re} session, 39^e législature
57 Elizabeth II

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante :

Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques
Consultations prébudgétaires [ressource électronique]

Annuel.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Pre-budget consultation.

Paraît depuis la livr. de 2005. Mode d'accès: World Wide Web.

Egalement publ. en version imprimée.

ISSN 1496-9211 = Consultations prébudgétaires -- Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques (En ligne)

1. Budget--Ontario--Périodiques. 2. Finances publiques--Ontario--Périodiques. 3. Politique fiscale--Ontario--Périodiques. 4. Ontario--Politique économique--Périodiques. I. Titre

HJ2056.O5O57

354.7130072'223

C2005-964002-2

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

L'honorable Steve Peters
Président de l'Assemblée législative

Monsieur le président,

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 2008 et le confie à l'Assemblée.

Le président du comité,

Pat Hoy, député

Queen's Park
Mars 2008

**COMPOSITION DU
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES***

1^{re} session, 39^e législature

PAT HOY
Président

JEAN-MARC LALONDE
Vice-président

SOPHIA AGGELONITIS

JEAN-MARC LALONDE

TED ARNOTT

LEEANNA PENDERGAST

WAYNE ARTHURS

MICHAEL PRUE

TOBY BARRETT

CHARLES SOUSA

PAT HOY

WILLIAM SHORT
Greffier du comité

CARRIE HULL et ANNE MARZALIK
Recherchistes

*Tim Hudak a régulièrement servi de remplaçant.

**DÉPUTÉS QUI ONT REMPLACÉ DES MEMBRES DU COMITÉ
PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET
QUI ONT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU COMITÉ**

LAURA ALBANESE

JULIA MUNRO

BOB BAILEY

BILL MURDOCH

LAUREL C. BROTEN

DAVID ORAZIETTI

BRUCE CROZIER

KHALIL RAMAL

JOE DICKSON

LOU RINALDI

KEVIN DANIEL FLYNN

LIZ SANDALS

TIM HUDAK

MARIA VAN BOMMEL

LINDA JEFFREY

JOHN A. YAKABUSKI

JEFF LEAL

DAVID ZIMMER

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
L'ÉCONOMIE	2
Perspectives économiques	2
Situation financière	3
MINISTÈRE DES FINANCES	3
Stratégies financières	3
Questions fiscales générales	4
Questions fiscales sectorielles	4
Autres questions	5
MINISTÈRE DES AFFAIRES AUTOCHTONES	5
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES	6
Protection du revenu agricole	6
Financement de l'infrastructure rurale	6
Vétérinaires	7
MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL	7
MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE	7
Services de garde d'enfants	7
Protection de l'enfance	7
MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION	8
MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	8
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle	8
Soutien au logement	8
Stratégie de réduction de la pauvreté	8
Programmes d'aide sociale	9
Taux généraux	9
Personnes handicapées de l'Ontario	9
Prestation ontarienne pour enfants	10
Autres questions	10
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS	10
Protection des animaux	10
Services de police	10
MINISTÈRE DE LA CULTURE	11
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE	11
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	11
Questions de financement	11
Subvention pour les installations destinées aux élèves	12
Subvention de base pour les élèves	12
Subvention de base pour les écoles	12
Subventions à des fins particulières	12

Questions hors financement	14
Curriculum	14
Autres questions	14
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE	14
Conservation et prix	14
Politique et approvisionnement	14
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	15
Eau embouteillée	15
Autres questions	15
MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	15
Registre des terres	15
Organismes gouvernementaux	16
Autres questions	16
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE	16
Soins à domicile et soins communautaires	16
Financement des hôpitaux	16
Soins de longue durée	17
Santé mentale et toxicomanie	17
Pénurie de médecins	18
Prestation des soins primaires	18
Professions autorisées de la santé	18
Autres questions	19
MINISTÈRE DU TRAVAIL	19
Négociations collectives	19
Normes d'emploi	19
Salaire minimum et équité salariale	19
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)	19
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT	20
Logement	20
Stratégie	20
Aide financière	20
Aménagement du territoire	21
Remaniement des services locaux	21
Revenus municipaux	21
Impôt foncier	21
Autres questions	21
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)	22
Examen provincial-municipal du financement et du mode de prestation des services	22
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES	22
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES	23
RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE	23

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	23
MINISTÈRE DU TOURISME	23
MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS	24
Formation	24
Collèges communautaires	24
Universités	24
Droits de scolarité, aide financière aux étudiants et dette	25
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	25
RECOMMANDATIONS	27

ANNEXE A : TÉMOINS ET MÉMOIRES

ANNEXE B : OPINIONS DISSIDENTES DES MEMBRES PROGRESSISTES-
CONSERVATEURS DU COMITÉ

ANNEXE C : OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

INTRODUCTION

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a tenu ses audiences prébudgétaires pour 2008 en janvier à Queen's Park et à Sault Ste. Marie, Timmins, Thunder Bay, Kingston, Guelph et London. Les témoins comprenaient des spécialistes venus présenter des prévisions économiques et des avis budgétaires à l'invitation du Comité, des représentants d'associations, d'organismes et de groupes communautaires ainsi que des particuliers. Le Comité a aussi entendu les présentations des municipalités et de leurs associations ainsi que d'autres organismes locaux et administratifs exerçant des pouvoirs délégués, dont des conseils scolaires et des comités de services sociaux. En tout, le Comité a entendu près de 150 témoins et reçu plus de 100 mémoires de personnes et groupes intéressés qui n'ont pas comparu devant le Comité.

Les consultations prébudgétaires offrent aux citoyens, aux intervenants et aux partenaires que sont les administrations locales une tribune importante pour discuter avec les élus de leurs préoccupations sociales et économiques et de leurs inquiétudes liées aux programmes. Les présentations au Comité constituent un aspect essentiel du processus politique au moyen duquel les pouvoirs publics sont tenus responsables de leurs décisions et de leur administration par l'électorat.

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des principales questions qui ont été soulevées par les personnes qui ont présenté des exposés au cours des consultations prébudgétaires. On trouvera dans le compte rendu des délibérations du Comité figurant dans le *Journal des débats* le détail des présentations des témoins et leurs réponses aux questions des membres du Comité. Une liste des témoins ainsi que des organismes et des particuliers qui ont fait parvenir des mémoires au Comité figurent à la fin du rapport. Une copie électronique du présent rapport sera accessible sur le site Web du Comité à http://www.ontla.on.ca/web/comité-proceedings/committees_detail.do?locale=fr&ID=144.

L'ÉCONOMIE

Perspectives économiques

Le produit intérieur brut (PIB), qui est la valeur de tous les biens et services produits au cours d'une période donnée, est la principale mesure de l'activité économique. La croissance du PIB signale généralement une économie en expansion, tandis que son recul reflète le ralentissement de l'économie. À la fin du troisième trimestre de 2007, le PIB réel de l'Ontario tournait autour de 535 milliards de dollars. Dans son document *Perspectives économiques et revue financière* de l'automne, le ministère des Finances prévoyait une croissance du PIB de 1,9 % en 2007 — ce qui constituait une amélioration par rapport au taux estimatif de 1,6 % utilisé dans le Budget 2007 —, 1,8 % en 2008 et 2,4 % en 2009.

Malgré l'amélioration des prévisions, on pense que l'économie provinciale entre dans une période difficile. Des prévisionnistes du secteur privé ont récemment diffusé des projections moins optimistes à court terme, et leurs préoccupations ont été reprises par les experts invités à témoigner devant le Comité. On s'attend à ce que la vigueur du dollar canadien, les prix élevés du pétrole, la concurrence internationale croissante et l'affaiblissement de la demande américaine minent l'économie ontarienne, fortement dépendante des secteurs manufacturier et forestier. La Banque du Canada a également indiqué que la crise des marchés financiers pourrait resserrer les conditions de crédit à travers le monde et entraver l'activité économique. En janvier dernier, la Banque a considérablement réduit son estimation de la croissance du PIB canadien pour 2008, ramenant ce taux de 2,3 % à 1,8 %.

En fait, les résultats du troisième trimestre 2007 de l'Ontario révèlent que la croissance du PIB a baissé à 0,5 %, après avoir atteint 0,7 % pour chacun des trois trimestres précédents. Le Ministère a imputé la baisse à une détérioration de la balance commerciale nette, les exportations ayant progressé plus lentement que les importations. Le taux de chômage moyen s'établissait à 6,4 % à la fin de l'année, comparativement à 6,3 % en 2006. Sur une note plus positive, 101 000 nouveaux emplois ont été créés en 2007, pour une augmentation de 1,6 %. Les *Perspectives économiques* prévoyaient que l'indice des prix à la consommation de l'Ontario, une mesure générale de l'inflation, passerait d'un taux estimatif de 1,8 % en 2007 à 1,4 % en 2008. On s'attendait également à ce que les vigoureux secteurs de la construction et des services compensent certaines des faiblesses anticipées du secteur manufacturier.

En réponse à l'environnement économique changeant, le 4 décembre 2007 et de nouveau le 22 janvier 2008, la Banque du Canada a abaissé son taux d'intérêt directeur (taux du financement à un jour par lequel elle influence la politique monétaire) d'un quart de point de pourcentage, pour le ramener à 4,0 %. La Banque a indiqué qu'il faudrait probablement encore augmenter le degré de détente monétaire dans un proche avenir. Les experts qui ont comparu devant le Comité ont déclaré que les pressions inflationnistes diminueraient avec le

ralentissement de l'économie, ce qui donnerait à la Banque une plus grande marge de manœuvre pour réduire les taux d'intérêt. Des taux réduits pourraient stimuler l'économie de l'Ontario en allégeant les pressions à la hausse sur le dollar canadien et en encourageant l'activité en général.

Situation financière

Le gouvernement projette des budgets annuels équilibrés avec de légers surplus pour la période allant de 2007-2008 à 2009-2010. L'*Exposé économique* prévoyait des revenus de 94,1 milliards de dollars et des dépenses de 93,4 milliards en 2007-2008. Les revenus sont censés croître de 2,6 % en moyenne par an au cours des deux années suivantes, cette progression plus modeste étant attribuable au ralentissement de la croissance économique. Les dépenses augmenteront un peu plus lentement, à raison de 2,5 % par an, ce qui permettra à la province d'équilibrer son budget.

La dette provinciale totale (tous les emprunts de la province, sans les actifs financiers compensatoires) s'élevait à 160,8 milliards de dollars au 30 septembre 2007. Le rapport dette-PIB net (qui indique la capacité d'une économie à rembourser sa dette) a atteint son plus haut niveau (32,9 %) en 1999-2000 et est en baisse depuis ce temps. On prévoit actuellement qu'il descendra à 24,4 % en 2007-2008 et à 23,3 % d'ici 2009-2010.

Les experts qui ont comparu devant le Comité ont souligné que la situation financière solide de la province pourrait protéger l'Ontario contre un ralentissement et lui procurer un avantage économique au cours des prochaines années. Ils ont recommandé à la province de profiter de cette position de force pour investir dans l'infrastructure et l'éducation, améliorer ses relations financières avec les municipalités et créer un climat propice à l'investissement en réduisant les taux marginaux d'imposition des entreprises, en indexant les gains en capital sur l'inflation et en appuyant les entreprises ontariennes innovatrices et compétitives à l'échelle mondiale.

MINISTÈRE DES FINANCES

Stratégies financières

Certains témoins ont demandé des lois qui obligeraient le gouvernement à affecter 1 % des revenus au remboursement annuel de la dette et à utiliser le produit de la vente des actifs provinciaux pour réduire son niveau d'endettement. D'autres ont encouragé la province à utiliser les économies découlant de la réduction des frais d'intérêts (attribuable à la baisse des taux d'intérêt) pour réduire l'impôt sur le revenu des particuliers.

Certaines organisations ont demandé au gouvernement de maintenir les niveaux de dépenses existants, afin d'améliorer les services et de rebâtir l'infrastructure publique de l'Ontario. D'autres intervenants ont adopté le point de vue contraire, préconisant des mécanismes de contrôle tels que le plafonnement législatif des

dépenses, l'élimination de programmes de soutien à l'industrie et l'interdiction des dépenses non budgétées.

Questions fiscales générales

Comme dans les années passées, la réduction générale des impôts était un thème récurrent. Les municipalités du Nord-Ouest de l'Ontario voulaient que leurs taxes soient établies à 20 % de moins que les taux provinciaux pour tenir compte du fait que leur revenu par personne est inférieur à la moyenne. Les sociétés ont demandé à la province d'éliminer l'impôt sur le capital et l'impôt minimum sur le revenu des sociétés, de hausser le seuil à partir duquel les employeurs doivent payer l'impôt-santé et d'imputer clairement la responsabilité de la Contribution-santé de l'Ontario aux employés. Elles ont aussi demandé à la province de travailler avec le gouvernement fédéral à l'élargissement de la déduction pour amortissement accéléré, en plus de souligner la nécessité de réduire le taux d'imposition des sociétés pour que l'Ontario puisse continuer de soutenir la concurrence d'autres administrations. Du côté de l'impôt sur le revenu des particuliers, certains ont demandé l'élimination de la Contribution-santé de l'Ontario.

Des organismes de lutte contre la pauvreté ont suggéré une augmentation des taux d'impôt pour les personnes dont le revenu annuel est supérieur à 100 000 \$, ou peut-être 150 000 \$, afin de financer diverses initiatives d'aide sociale. On a aussi recommandé de hausser le seuil à partir duquel les employeurs doivent payer l'impôt-santé.

Certains témoins ont proposé une modification fondamentale de la TVP, par exemple en l'harmonisant avec la taxe sur les produits et services (TPS), en exemptant les dépenses des municipalités, en la remplaçant par une taxe à valeur ajoutée, ou même en la supprimant complètement.

Questions fiscales sectorielles

Plusieurs organisations ont suggéré des options fiscales visant à venir en aide à leurs membres. Des groupes forestiers ont proposé que la politique fiscale encourage le développement de nouveaux processus et marchés pour leurs produits. Des détaillants ont demandé que les logiciels soient taxés en fonction de leur utilisation, que le statut fiscal des produits à base d'herbes médicinales et des produits naturels soit basé sur le système fédéral, que l'eau embouteillée soit traitée de la même façon aux fins de la TVP et de la TPS, et que le seuil de la TVP pour les petits repas soit augmenté. Les fabricants de véhicules ont proposé de remplacer la taxe aux fins de conservation de carburant par des mesures telles que le retrait accéléré des véhicules plus anciens et l'élargissement des incitatifs pour les technologies permettant de réduire la consommation de carburant.

On a aussi recommandé au gouvernement d'élargir les crédits d'impôt du Programme des fonds de placement des travailleurs et les crédits pour l'apprentissage, de créer des incitatifs pour réduire le coût en capital de véhicules

propres, et d'éviter d'augmenter les taxes sur le tabac tout en resserrant l'application des lois visant à éliminer la contrebande de tabac.

Autres questions

Les banquiers ont déconseillé au gouvernement d'adopter le régime de passeport en valeurs mobilières, à moins que les autres provinces ne s'entendent sur un calendrier de conversion à un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières dans un proche avenir. Un groupe de personnes âgées a proposé d'établir un régime de pension volontaire pour les travailleurs autonomes et les petites entreprises, tandis qu'un organisme de défense des contribuables a demandé au gouvernement de fournir une divulgation plus complète de certaines dépenses.

MINISTÈRE DES AFFAIRES AUTOCHTONES

De nombreux groupes des Premières nations ont demandé au gouvernement provincial de s'assurer que son homologue fédéral s'acquitte de ses obligations financières à leur égard dans le domaine de la santé, de l'éducation et du logement, et de supprimer tout plafond de financement existant. Certains témoins ont demandé expressément que la province conclue ses négociations avec les autorités autochtones afin de libérer les fonds fédéraux affectés au logement et à la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain.

Plusieurs intervenants ont demandé à la province d'accroître les fonds à tous les niveaux pour l'instruction et la formation des Autochtones. Ils ont souligné que les étudiants autochtones devraient recevoir le même financement que leurs pairs non autochtones et qu'une amélioration dramatique des résultats scolaires s'imposait. Les demandes spécifiques incluaient la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur Ipperwash ainsi que l'élaboration de programmes adaptés aux réalités démographiques et aux besoins culturels des Autochtones, y compris des programmes spéciaux pour les élèves à risque. Le Comité s'est fait dire que le financement des Centres d'amitié pouvait faciliter l'atteinte de ces objectifs.

Les intervenants exhortaient aussi le gouvernement à financer les centres d'accès aux soins de santé pour les Autochtones au même niveau que les autres centres de santé communautaire.

La bande Six Nations de Grand River a demandé à la province de financer plusieurs initiatives spécifiques, dont des logements, un réseau de communications, le programme Meilleur départ, ainsi qu'un système de traitement des eaux et des eaux usées.

Plusieurs témoins ont demandé la mise en œuvre de mesures telles que des politiques fiscales, le développement des ressources et le partage des revenus afin de favoriser une plus grande autonomie des Premières nations. De plus, l'obligation de consulter devrait être pleinement établie et adéquatement financée.

Les critiques de l'obligation de consulter craignaient que cela ne déstabilise le système d'enregistrement immobilier de la province et ne menace le développement futur.

Enfin, des témoins ont applaudi à la création du ministère des Affaires autochtones, mais exprimé l'espoir que le ministre actuel reste en poste un certain temps afin d'assurer la continuité.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES

Protection du revenu agricole

Des représentants de plusieurs secteurs agricoles ont demandé au Comité de soutenir divers aspects de la protection du revenu agricole. Étant donné l'impact des initiatives antitabac, les tabaculteurs veulent que la province élimine la production de tabac, négocie avec le gouvernement fédéral pour racheter le quota restant des tabaculteurs, et accepte de payer 40 % des coûts. Les producteurs de fruits et de légumes veulent que le Programme d'auto-gestion du risque (PAGR) soit prolongé jusqu'à ce qu'ils aient accès à un programme d'assurance abordable comparable à celui utilisé dans le secteur des céréales et oléagineux.

Les éleveurs de bétail ont demandé à la province de continuer à les aider financièrement grâce à un programme de paiements trimestriels fondé sur le nombre d'animaux commercialisés et les prix réalisés sur le marché. Ils ont aussi demandé une subvention pour financer un programme pilote de gestion du risque à l'intention des éleveurs qui produisent du bœuf nourri au maïs de l'Ontario et qui participent à la stratégie « Achetez ontarien », en plus d'exhorter la province à offrir au reste des installations de transformation de l'Ontario le même degré de protection qu'à l'industrie de l'automobile.

Les agriculteurs ont aussi demandé au Ministère de veiller à ce qu'ils ne soient pas les seuls à assumer le coût de la réglementation qui bénéficie aux consommateurs et à la société dans son ensemble.

Financement de l'infrastructure rurale

Certains témoins ont demandé au Ministère d'axer le financement de l'infrastructure rurale sur les collectivités réellement rurales et de fournir des programmes permanents plutôt que ponctuels pour lesquels les municipalités doivent se faire concurrence, comme le FIMRCO (Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario). D'autres ont demandé que le processus de demande pour le FIMRCO soit simplifié de façon à convenir aux ressources des petites régions. Enfin, des témoins ont fait l'éloge du Programme de partenariat des municipalités rurales de l'Ontario pour un accès à large bande et demandé au gouvernement d'investir davantage dans cette initiative.

Vétérinaires

Les vétérinaires ont offert de consulter le gouvernement sur les questions qui nécessitent une attention immédiate dans le secteur de la santé des animaux, dont la planification d'urgence, la protection de la santé humaine et animale, ainsi que la protection contre les animaux dangereux. Ils ont aussi demandé que les membres de leurs familles aient le droit de détenir des actions sans droit de vote dans des sociétés vétérinaires, et offert de travailler avec le gouvernement à mettre en place une réserve adéquate de vétérinaires pour les animaux destinés à l'alimentation.

MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL

On a demandé au gouvernement de financer des juges de paix, des préposés au soutien juridique œuvrant dans les services aux femmes, ainsi que des services juridiques adéquats pour aider à mettre en œuvre la nouvelle législation sur les droits de la personne, en plus de prévoir un financement séparé pour l'aide juridique en droit pénal, en droit civil et en droit de la famille.

Des avocats ont aussi demandé la permission d'émettre des actions sans droit de vote en faveur des membres de leur famille immédiate.

MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Services de garde d'enfants

Des témoins ont soulevé la nécessité d'un soutien financier pour une gamme d'initiatives en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, dont le programme Meilleur départ et un réseau de garderies universel sans but lucratif. Certains groupes ont demandé au gouvernement de se fixer un objectif : faire en sorte que 25 % des enfants de la naissance à 12 ans aient accès à des services de garde agréés à prix abordable d'ici cinq ans. D'autres lui ont demandé de ne pas émettre de nouveaux permis pour des programmes de garde d'enfants sans but lucratif et d'affecter la totalité du transfert fédéral au titre des services de garde d'enfants à la création de places sans but lucratif. Des travailleurs ont exhorté le gouvernement à améliorer les conditions de travail sur le terrain en augmentant les salaires et en offrant de meilleurs avantages.

Protection de l'enfance

Les défenseurs des droits des enfants ont demandé que les ressources affectées à la protection de l'enfance soient suffisantes pour tenir compte de certains facteurs, dont les collectivités éloignées du Nord, les services en français, les besoins en capital, les questions de garde légale, les options de placement permanent, l'alourdissement de la charge de travail et les coûts liés à la Commission de révision des services à l'enfance et à la famille. Une demande plus générale a été faite, à savoir financer le déficit des services de protection de l'enfance pour 2007-2008 et accroître le financement de 3 % à 5 % en 2008-2009.

Les organismes ont aussi suggéré de soumettre les données repères sur la charge de travail à un examen par un tiers, de porter à 18 ans l'âge limite des « enfants ayant besoin de protection » et de soutenir financièrement les pupilles de la Couronne après l'âge de 21 ans.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION

On a demandé au Ministère d'affecter 24 millions de dollars sur quatre ans à la mise en œuvre du service téléphonique 211 à l'échelle de la province. Des aînés lui ont demandé de maintenir en permanence le récent programme offrant des fonds aux services d'orientation et de soutien par les pairs pour les aînés maltraités. Le Ministère a aussi été prié d'éliminer les obstacles à l'intégration des professionnels et des gens de métier formés à l'étranger.

MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Plusieurs fournisseurs œuvrant dans le domaine des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ont demandé au Ministère d'accroître les ressources affectées à la prestation de services tels que les soutiens de jour et les services de relève pour les familles, et d'assurer un financement afin de combler l'écart salarial entre les travailleurs de ce secteur et ceux qui exercent des fonctions semblables ailleurs. De nouvelles demandes de financement ont été présentées au nom des patients à diagnostic mixte afin d'appuyer les services individualisés intégrés (du ministère des Services sociaux et communautaires et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée) ainsi que la création de places dans la collectivité pour ces personnes. Il a aussi été suggéré d'élaborer des protocoles et des options de placement appropriées reconnaissant l'agressivité de ces patients.

Soutien au logement

Des témoins ont proposé de mettre en œuvre un programme de planification des immobilisations à long terme pour les logements avec services de soutien. Certains ont demandé que des logements avec services de soutien pour les personnes ayant une déficience physique soient fournis dans les régions où elles vivent, et que la proposition concernant les « centres d'excellence » pour les personnes ayant une déficience développementale soit adoptée pour les trois autres centres régionaux. Enfin, on a demandé que la formule de financement tienne compte des coûts plus élevés des centres d'hébergement pour femmes dans le Nord et des conditions qui leur sont propres.

Stratégie de réduction de la pauvreté

La Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) proposée par le gouvernement a suscité un intérêt considérable durant les consultations prébudgétaires. Des témoins ont recommandé que la SRP tienne compte du rôle joué par de nombreux facteurs dans la réduction de la pauvreté (services de garde d'enfants,

programmes d'apprentissage des jeunes enfants, Prestation ontarienne pour enfants, logement abordable, santé dentaire, salaire minimum, taux des prestations d'aide sociale). Il a aussi été proposé que la Stratégie tienne compte des problèmes propres aux collectivités racialisées, aux Autochtones, aux personnes handicapées, aux aînés, aux nouveaux immigrants, aux femmes et aux personnes touchées par les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier.

D'autres organismes ont demandé que la Stratégie définisse des indicateurs pour mesurer la pauvreté, préciser les objectifs, coordonner un plan d'action et surveiller les résultats, peut-être en utilisant les modèles fournis par le Royaume-Uni, l'Irlande, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Certains témoins ont même proposé que le gouvernement réduise la pauvreté de 25 % en cinq ans et de 50 % en dix ans.

Plusieurs groupes ont demandé au gouvernement de fournir des fonds pour que le processus de consultation publique soit le plus inclusif possible, ou pour créer un organisme interministériel chargé de guider la SRP. D'autres ont déclaré qu'il devrait fournir au moins 15 millions de dollars en nouveaux fonds chaque année pour les quatre prochaines années, ou utiliser les compressions fiscales de 1,1 milliard de dollars annoncées dans l'exposé économique pour mettre la SRP en œuvre.

Enfin, il a été proposé de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il contribue à la SRP en apportant des modifications au programme d'assurance-emploi, en rétablissant les contributions pour une foule de services sociaux et en améliorant le financement des villes.

Programmes d'aide sociale

Taux généraux

De nombreux groupes ont demandé que les taux des prestations d'aide sociale soient augmentés et indexés sur l'inflation. Certains ont souligné la nécessité de pouvoir répondre aux besoins de base tels que le logement, la nourriture et les transports, tandis que d'autres ont demandé qu'un organisme indépendant fixe des taux équitables. Plusieurs témoins ont recommandé au gouvernement de retrancher un pourcentage plus faible des prestations lorsque les bénéficiaires réussissent à trouver un emploi.

Personnes handicapées de l'Ontario

Les défenseurs des droits des personnes handicapées ont demandé des investissements dans la promotion de l'accessibilité, une stratégie d'emploi pour les personnes handicapées, et une augmentation des prestations du POSPH pour les soins à domicile, les médicaments et les soins dentaires. Ils ont aussi demandé au gouvernement d'améliorer le processus de règlement des demandes du POSPH et d'accroître les sommes investies afin de pouvoir recruter plus de personnel pour servir les bénéficiaires. Une municipalité a demandé que les normes établies par la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*

soient harmonisées avec les exigences existantes connexes du *Code du bâtiment* et du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Prestation ontarienne pour enfants

Les groupes de lutte contre la pauvreté ont exhorté le gouvernement à accroître la Prestation ontarienne pour enfants, à accélérer sa mise en œuvre et à en modifier la structure pour que les parents bénéficiaires de l'aide sociale puissent recevoir le même avantage net que les parents qui travaillent.

Autres questions

Le Comité a reçu d'autres suggestions au sujet des programmes d'aide sociale de la province. Des aînés ont demandé que le supplément pour les régimes spéciaux soit étendu aux aînés qui vivent sous le seuil de pauvreté. Un groupe a demandé au gouvernement d'investir 325 millions de dollars sur quatre ans afin de réduire la liste d'attente pour les soutiens et services de toutes sortes. Enfin, on a demandé des services d'interprétation améliorés pour les victimes de violence familiale à Thunder Bay et Kenora.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS

Protection des animaux

Un organisme de protection des animaux a demandé à la province de mieux protéger les animaux sauvages en captivité en obligeant les propriétaires à obtenir des permis (et à payer les frais correspondants) pour tous ces animaux, en taxant les programmes de sélection, en mettant à jour la définition du terme « cruauté » dans la législation provinciale sur la protection des animaux, en créant des sanctions pour les nouvelles infractions, en permettant aux inspecteurs de dresser des contraventions et en améliorant le financement de la Société de protection des animaux de l'Ontario.

Services de police

Les agents de police ont demandé à la province de s'assurer que l'Ontario reçoit une part équitable, fondée sur la population, des sommes fédérales affectées au recrutement de nouveaux agents de police, et d'entamer des négociations avec le gouvernement fédéral pour que ce financement soit accessible à long terme. Ils ont également fait valoir que la sécurité des tribunaux et le transport des détenus devraient rester des responsabilités fondamentales de la police.

Les habitants de Caledonia ont exhorté la province à contribuer au financement d'une force de police locale dans le comté de Haldimand, afin de compenser les conséquences de l'occupation des terres.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Un groupe de défense du patrimoine a demandé au Ministère de rétablir les programmes de financement tels que le fonds du patrimoine communautaire, le Programme de subventions pour la préservation des biens désignés et le Fonds d'encouragement à la protection du patrimoine, ou de créer d'autres programmes comme des incitatifs fiscaux ou des remboursements d'impôt, pour aider les propriétaires de biens patrimoniaux et mettre en valeur les quartiers patrimoniaux.

Le conseil d'administration d'une bibliothèque publique a demandé un financement amélioré et plus fiable pour les bibliothèques publiques, y compris un programme d'infrastructure pour aider les collectivités à remplacer et à élargir leurs bibliothèques. On a aussi demandé des fonds additionnels pour Accès Savoirs Ontario, le programme de bibliothèque numérique de la province.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE

Le Comité a entendu de nombreux témoins préoccupés par l'économie. Des intervenants du secteur manufacturier ont demandé au gouvernement d'élaborer une stratégie pour leur industrie, de créer un poste de commissaire à la protection des emplois, de tenir un sommet ou de créer un groupe de travail chargé de se pencher sur les questions touchant l'industrie manufacturière, d'éliminer le seuil d'investissement minimum de la Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe, et d'exiger que les biens manufacturés aient un contenu canadien.

Les intervenants du secteur forestier ont eux aussi proposé la création d'un poste de commissaire à la protection des emplois. Ils ont également demandé à la province de travailler en collaboration avec l'industrie à régler les problèmes de compétitivité et de créer un fonds pour les programmes de soutien aux travailleurs et aux collectivités touchés par le ralentissement économique.

D'autres témoins ont demandé au gouvernement de financer la société proposée d'investissement de l'Ontario, de s'assurer que le Fonds de prospérité pour l'Est de l'Ontario est axé sur les subventions, de fournir un financement à long terme pour le développement économique des collectivités, et de créer un programme de formation pour tenir compte des emplois manufacturiers qui ne sont pas admissibles au Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents. Enfin, on a encouragé la province à collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'atténuer l'impact de la dévaluation du dollar américain sur l'économie ontarienne, et particulièrement sur le secteur agricole.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Questions de financement

Le Comité a entendu de nombreux intervenants dont les demandes, résumées ci-après, portaient sur tous les aspects de la formule de financement de l'éducation.

Subvention pour les installations destinées aux élèves

Les conseils scolaires catholiques ont demandé au Ministère d'affecter des fonds à la réfection des écoles afin de répondre aux besoins cernés lors du processus de planification des biens en immobilisations pour la réfection des écoles (ReCAPP), et de concevoir un nouveau programme de financement en capital répondant aux exigences des écoles des quartiers à forte croissance et des écoles plus anciennes. Ils ont aussi demandé que la Subvention pour les nouvelles places soit révisée en fonction des coûts de construction réels.

Subvention de base pour les élèves

Les conseils scolaires et les enseignants ont soutenu que le financement devait tenir compte des coûts réels des salaires et avantages et du perfectionnement professionnel de tous les employés, y compris le personnel de soutien, les employés occasionnels et les fournisseurs de services professionnels. De plus, ce financement doit être indexé sur l'inflation et tenir compte de tout le travail de préparation et de supervision effectué par les conseils scolaires.

Les enseignants des écoles élémentaires ont demandé l'élimination de l'écart de financement global entre les élèves du primaire et ceux du secondaire, et de l'écart de financement spécifique pour le perfectionnement du personnel, les manuels et fournitures scolaires, les ordinateurs et les consultants. On a aussi demandé de prévoir une proportion de deux professionnels (un enseignant et un éducateur de la petite enfance, tous les deux certifiés) pour 18 élèves en prématernelle et maternelle. Les enseignants des écoles secondaires ont demandé au Ministère de financer tous les élèves de la 7^e à la 12^e année au niveau secondaire et de supprimer le plafonnement à 7,5 de la moyenne des crédits. Les deux groupes d'intervenants ont demandé au Ministère de rétablir le financement pour les priorités locales dans la Subvention de base.

Un conseil scolaire catholique a demandé au gouvernement de verser les mêmes subventions par élève à tous les conseils scolaires.

Subvention de base pour les écoles

Un certain nombre d'intervenants ont souligné la nécessité d'un environnement d'apprentissage positif et demandé que la Subvention de base pour les écoles soit modifiée de façon à prévoir des fonds pour certains services ainsi qu'un minimum de personnel (comme un professeur-bibliothécaire à temps plein et un enseignant orienteur), quelle que soit la taille de l'école. Une fédération d'enseignants a recommandé que le générateur de la Subvention de base pour les écoles soit augmenté de 0,25.

Subventions à des fins particulières

Baisse des effectifs : Des enseignants et des conseils scolaires ont demandé au Ministère de reconnaître que la baisse des effectifs ne s'accompagne pas immédiatement d'une réduction correspondante des dépenses. Ils ont proposé d'améliorer le Redressement pour baisse des effectifs et de créer un groupe de travail chargé d'examiner l'impact de la baisse des effectifs et de recommander

des stratégies à long terme. Les conseils scolaires catholiques ont souligné que le cadre constitutionnel devait être pris en compte dans la conception de ces propositions.

Éducation de l'enfance en difficulté : Des conseils scolaires ont demandé un examen et une mise à jour des seuils-repères utilisés pour calculer l'AEEDFE (Allocation pour l'éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif), afin de mieux refléter les coûts et d'offrir un soutien accru aux élèves qui ont des besoins élevés (tels que déterminés par leur PEI ou Plan d'enseignement individualisé). Il faudrait aussi fournir des fonds pour les interventions à court terme auprès des élèves sans PEI. Il a également été proposé que la province suive les fluctuations du nombre d'élèves à besoins élevés afin d'éclairer les futures décisions en matière de financement.

Transport des élèves : Des conseils scolaires et des exploitants d'autobus scolaires se sont dits préoccupés par le manque de fonds pour le transport des élèves. Le coût du carburant a augmenté, et l'écart salarial par rapport aux employés des services municipaux de transport en commun a entraîné un taux élevé de roulement chez les chauffeurs d'autobus scolaires. Des témoins ont recommandé au gouvernement d'augmenter le financement du transport par autobus, d'octroyer les fonds directement aux exploitants d'autobus scolaires, et d'envisager des budgets et des contrats pluriannuels. Les conseils scolaires catholiques ont demandé que les écoles soient autorisées à envisager un éventail plus vaste d'entreprises coopératives de transport.

Autres subventions à des fins particulières : Les enseignants de musique ont demandé à la province de faire un investissement en capital majeur dans les instruments et l'équipement de musique, et de modifier la formule de financement de façon à tenir compte du coût des salles de musique spécialisées. Des conseils scolaires et des enseignants voulaient que le gouvernement reconnaisse les défis que doivent relever les conseils scolaires qui font face à des iniquités géographiques, peut-être en modifiant le volet distance de l'Allocation pour les conseils éloignés et ruraux. Des enseignants et des champions de la lutte contre la pauvreté ont recommandé de rétablir le financement intégral de la subvention pour les priorités locales et de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage, ainsi que les services tels que ceux offerts par les travailleurs sociaux, les psychologues et les conseillers communautaires des écoles.

Plusieurs groupes ont demandé au gouvernement d'assurer un financement adéquat pour la mise en œuvre des initiatives du Ministère, dont la réduction de l'effectif des classes, les nouveaux systèmes de collecte de données, l'initiative Lieux propices à l'apprentissage, les tests annuels de détection du plomb et l'utilisation quotidienne des robinets pour éliminer les risques associés au plomb, ainsi que la journée complète de prématernelle et de maternelle. Le Ministère a aussi été prié de diffuser une analyse détaillée des coûts, du financement et de la charge de travail avant de lancer toute initiative dans l'avenir.

Questions hors financement

Curriculum

Les enseignants de musique ont demandé que 100 minutes d'enseignement musical chaque semaine par des enseignants spécialisés en musique soient intégrées au curriculum du palier élémentaire. Ils ont aussi recommandé qu'une étude approfondie soit menée afin de déterminer les lacunes en matière de ressources, de financement et de politique qui empêchent actuellement d'enseigner la musique.

Les enseignants du palier élémentaire ont demandé de rétablir un cours de design et technologie pour les élèves de 7^e et 8^e année. Les enseignants des écoles secondaires ont recommandé au gouvernement d'élargir les possibilités d'éducation des adultes et d'en assurer le financement intégral.

Autres questions

Des professeurs d'école secondaire ont proposé que les conseils scolaires soient autorisés à recruter et à former du personnel afin d'améliorer la sécurité dans les écoles. Ils ont aussi demandé au Ministère de s'assurer que tous les membres du personnel qui fournissent des services aux élèves sont employés par le conseil scolaire et que tous les fonds et services vont directement au conseil scolaire.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

Conservation et prix

Plusieurs témoins ont demandé à la province d'encourager la conservation de l'énergie en appuyant les programmes d'éducation et les énergies renouvelables. Comme la conservation bénéficierait particulièrement aux consommateurs à faible revenu, des groupes de lutte contre la pauvreté ont suggéré que le gouvernement offre des programmes gratuits à l'intention de ces personnes. Ces groupes ont aussi préconisé une aide d'urgence aux impayés d'énergie pour les ménages pauvres. Les fournisseurs de logements locatifs ont demandé que soient éliminés les obstacles à l'installation de compteurs intelligents dans les logements locatifs.

Les intervenants des secteurs manufacturier et forestier ont recommandé au gouvernement de subventionner les taux d'électricité à 45 \$ par mégawatt-heure ou d'offrir des remises fiscales, en plus d'établir une autorité régionale pour la production d'énergie à des taux concurrentiels, particulièrement dans le Nord.

Politique et approvisionnement

Le Comité a entendu des représentants d'organismes qui cherchaient à promouvoir différentes formes d'énergie. Certains appuyaient la décision de fermer les usines ontariennes alimentées au charbon, tandis que d'autres exhortaient le gouvernement à s'efforcer de rendre le charbon moins polluant ou de convertir les installations à d'autres types de carburant comme le gaz naturel. L'industrie du gaz propane a demandé au gouvernement de promouvoir

l'utilisation des carburants de remplacement, par exemple en encourageant l'utilisation du propane dans les véhicules à consommation élevée entretenus par une administration centrale (comme les autobus scolaires et les voitures de police). Des groupes communautaires ont réclamé le développement de sources d'énergie propre autres que les centrales nucléaires.

Les membres du milieu des affaires ont encouragé le gouvernement à diversifier l'offre, à approuver et mettre en œuvre le PREI (Plan pour le réseau d'électricité intégré), à encourager l'investissement privé dans le secteur de l'énergie, et à accélérer le processus d'approbation pour les projets énergétiques à grande échelle.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Eau embouteillée

Une délégation d'un groupe environnemental a recommandé de réduire ou d'éliminer l'utilisation d'eau embouteillée, d'établir un système de consigne pour les bouteilles, d'imposer une taxe sur les bouteilles jetables, d'accroître l'impôt sur le prélèvement d'eau, de subventionner les bouteilles réutilisables en acier inoxydable ou en aluminium pour les enfants d'âge scolaire, et d'encourager les gens à boire l'eau du robinet.

Autres questions

Le Comité a également entendu des recommandations sur diverses autres questions. Il a été proposé que la province introduise graduellement une taxe sur les émissions carboniques ou d'autres taxes environnementales, et interdise l'utilisation, la vente et la publicité au point de vente des pesticides cosmétiques. Des agriculteurs ont recommandé à la province de créer un plan agricole environnemental en collaboration avec le gouvernement fédéral, tandis que les camionneurs ont proposé l'élaboration d'un programme environnemental à leur intention. Enfin, des environnementalistes ont recommandé au gouvernement de renforcer les capacités du ministère de l'Environnement et du ministère des Richesses naturelles en augmentant le financement.

MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS

Registre des terres

Un arpenteur a recommandé au Ministère de soumettre Teranet, le système d'enregistrement immobilier de la province, à une vérification de l'optimisation des ressources, car il soutient que le service est vulnérable aux erreurs et qu'il laisse à désirer. Il lui a également recommandé de réinvestir les recettes générées par le système afin d'offrir un produit de meilleure qualité, et de modifier la *Loi sur les assurances* de l'Ontario de façon à ce que seul un assureur ayant obtenu un rapport d'arpentage à jour d'un arpenteur agréé puisse délivrer une assurance titre.

Organismes gouvernementaux

Une organisation civique a présenté plusieurs recommandations concernant la responsabilisation des sociétés de la Couronne : qu'elles tiennent des assemblées publiques annuelles, qu'elles publient des rapports publics annuels au plus tard trois mois après la fin de l'exercice, et qu'il soit interdit au ministère ou au ministre d'intervenir dans la préparation de ces rapports.

Des médecins et chirurgiens ont recommandé différentes façons d'améliorer le processus de nomination publique, par exemple par l'amélioration du processus initial de présélection, une orientation efficace, l'augmentation des tarifs journaliers, le remboursement des frais de déplacement, une représentation adéquate du public au sein des conseils d'administration et la participation du public.

Autres questions

Une association municipale a demandé au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs de s'assurer, en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles, que le gouvernement s'engage à acheter tout son papier auprès de fournisseurs agréés par un des organismes internationalement reconnus suivants : l'Association canadienne de normalisation, le Forest Stewardship Council et la Sustainable Forestry Initiative.

Un témoin a suggéré que la province démontre son engagement à l'égard de la réforme réglementaire en exigeant de tous les ministères qu'ils publient régulièrement l'inventaire de leurs exigences réglementaires.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Les soins de santé demeurent un des thèmes centraux des consultations prébudgétaires de la province, et le Comité a entendu les recommandations d'un vaste éventail d'intervenants.

Soins à domicile et soins communautaires

Les intervenants ont souligné l'importance d'investir dans d'autres niveaux de soins à domicile, dans la collectivité et dans les hôpitaux afin d'améliorer le soutien et de ne pas utiliser les lits de soins actifs pour les patients qui pourraient être traités ailleurs. Plusieurs groupes ont demandé au gouvernement d'imposer un moratoire sur le processus d'appel d'offres concurrentiel ou de le remplacer par des propositions élaborées en collaboration avec les fournisseurs existants.

Financement des hôpitaux

Des intervenants ont demandé que les décisions concernant les services dans les hôpitaux confrontés à des défis budgétaires tiennent compte des besoins en santé de la collectivité. Un groupe a demandé que des fonds soient fournis pour les

initiatives législatives en matière de sécurité des patients, tandis qu'un autre recommandait de créer un institut indépendant pour la sécurité des patients.

Des demandes de financement ont été présentées pour l'aménagement d'un service de santé mentale à l'Hôpital général de Guelph, la construction du service de soins palliatifs à Guelph, et l'établissement d'un nouvel hôpital combinant les services de santé mentale et les services de l'hôpital St. Mary's of the Lake de Kingston. Les hôpitaux d'enseignement ont aussi demandé un financement stable et prévisible à l'appui de leurs rôles multiples et afin d'attirer et de retenir des scientifiques hautement qualifiés.

Soins de longue durée

Plusieurs organisations ont demandé au gouvernement de porter le nombre d'heures de soins personnels pour les résidents des établissements de soins de longue durée à 3,0 ou 3,5 par jour, de fournir un préposé additionnel à l'aide aux activités tous les sept jours, de renforcer le personnel des services diététiques, de changer les couches plus souvent et de préserver les services tels que les services ménagers, les services de buanderie et l'entretien.

D'autres intervenants ont demandé au Ministère d'élaborer de nouvelles normes pour les établissements de soins de longue durée, d'établir des spécifications réalistes en développement des immobilisations et de fournir une estimation des coûts connexes.

Il a aussi été demandé d'augmenter le nombre de lits de soins de longue durée à Timmins.

Santé mentale et toxicomanie

Des témoins ont demandé au gouvernement de prendre immédiatement des mesures pour réformer le système de santé mentale, au lieu de poursuivre ses études sur la question. On lui a demandé de prévoir des fonds afin de créer plus de lits dans les centres médico-légaux et éviter ainsi d'envoyer les patients des établissements psychiatriques en prison, d'offrir des logements à d'autres niveaux de soins, de mieux payer les travailleurs en santé mentale et d'améliorer les services en général. Des activistes dans le domaine de la santé mentale ont recommandé d'imposer un moratoire sur la réduction des lits d'hôpitaux réservés aux patients des services de santé mentale jusqu'à ce que des programmes communautaires appropriés aient été établis.

On a demandé en particulier au gouvernement de continuer de financer les lits et services psychogériatriques lorsque l'Hôpital psychiatrique Lakehead cessera de les offrir, d'investir dans la stratégie communautaire de lutte contre les toxicomanies de London un montant équivalent à celui investi par la ville même, de financer un centre de traitement résidentiel pour les jeunes à Ottawa, et de mettre en œuvre les recommandations du rapport *Un système régional de santé mentale pour le Nord-Ouest de l'Ontario 2002*.

Pénurie de médecins

Pour compenser la pénurie de médecins, on a conseillé au Ministère d'établir un organisme indépendant chargé d'élaborer un plan pour la formation d'un plus grand nombre de médecins et d'autres professionnels de la santé, en plus de faire connaître et d'améliorer la stratégie de rapatriement des médecins.

Une association d'entreprises a demandé au Ministère de modifier la formule employée pour déterminer les régions mal desservies en excluant les spécialistes et les médecins enseignants, car il est peu probable que ces personnes soient disponibles comme médecins de famille.

Prestation des soins primaires

Les professionnels, les activistes et les groupes d'entreprises dans le domaine des soins de santé ont présenté plusieurs recommandations concernant la prestation des soins primaires. Des membres du personnel infirmier ont demandé au Ministère de financer 25 nouvelles cliniques dirigées par des infirmières praticiennes ou infirmiers praticiens et de consacrer des fonds à l'amélioration de la gestion des maladies chroniques. D'autres ont recommandé au gouvernement d'établir un réseau provincial de centres de santé communautaires et autochtones et d'équipes de soins de santé familiale, en prêtant une attention particulière à l'accès dans le Nord et dans les collectivités autochtones. Un groupe a demandé que des fonds soient fournis pour la nouvelle équipe de soins de santé familiale de Guelph.

Plusieurs témoins ont demandé au gouvernement d'éliminer la période d'attente de trois mois à laquelle les immigrants permanents sont assujettis avant d'être admissibles à l'Assurance-santé de l'Ontario.

Professions autorisées de la santé

Le Comité a entendu un certain nombre d'associations représentant les professions de la santé réglementées par la province.

Des infirmières et infirmiers ont demandé au Ministère d'ajouter 9 000 équivalents temps plein au personnel infirmier d'ici 2010; de prévoir des fonds supplémentaires pour la création de nouveaux postes d'infirmière-praticienne ou d'infirmier-praticien en soins de santé primaires; de garantir des emplois aux nouveaux diplômés en sciences infirmières; d'investir dans l'assainissement du milieu de travail pour le personnel infirmier, notamment en ne tolérant aucun acte de violence; et d'offrir une rémunération et des conditions de travail équivalentes aux infirmières et infirmiers offrant des soins actifs, des soins primaires, des soins en médecine familiale, des soins à domicile et des soins de longue durée.

Des optométristes ont recommandé au gouvernement de finaliser une entente de financement pluriannuelle pour les services couverts par l'Assurance-santé, et d'intégrer ces services aux soins familiaux et à une stratégie exhaustive de lutte

contre le diabète. Ils ont aussi proposé un examen du projet de règlement du Ministère qui élargirait le champ d'activité des optométristes de la province.

Les chiropraticiens ont demandé au Ministère d'envisager des options de financement des soins chiropratiques pour les gens dans le besoin. Les diététistes ont demandé une augmentation du nombre de stages en diététique afin de pallier la pénurie de personnel dans ce domaine.

Autres questions

Plusieurs organisations ont demandé au Ministère de lancer des initiatives en cybersanté ou d'investir dans l'équipement de TI des hôpitaux. D'autres ont demandé à la province d'établir un organisme de recherches en santé chargé de déterminer les priorités en matière de recherche. Enfin, des préoccupations ont été soulevées au sujet de la réglementation des procédures complexes pratiquées hors hôpital, et le modèle de surveillance de l'Alberta a été proposé comme option.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Négociations collectives

Plusieurs témoins ont demandé au Ministère de limiter le recours à l'arbitrage et d'encourager plutôt les syndicats à négocier, aidant ainsi les hôpitaux et les municipalités à équilibrer leurs budgets.

Normes d'emploi

Des groupes de défense des travailleurs et des bénéficiaires de l'aide sociale ont indiqué qu'il faudrait faire une meilleure application de la *Loi sur les normes d'emploi* et la mettre à jour afin de protéger les travailleurs qui occupent des emplois non conventionnels. D'autres ont proposé de modifier la Loi de façon à obliger les sociétés à donner un préavis plus long et à verser une indemnité de départ minimale aux travailleurs touchés par les mises à pied et les fermetures.

Salaires minimum et équité salariale

De nombreux témoins ont demandé au gouvernement d'augmenter le salaire minimum plus rapidement et de l'indexer sur l'inflation.

Plusieurs organisations ont encouragé le gouvernement à corriger les iniquités salariales qui restent en assurant un financement, en créant un mécanisme de conformité et en offrant un soutien juridique.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)

Une coalition de professionnels des soins de santé a affirmé que la CSPAAT devrait couvrir le coût de tous les soins de santé reçus à la suite d'un accident de

travail. De même, un groupe de travailleurs blessés a déclaré que l'aide financière et juridique fournie aux travailleurs blessés par les programmes sociaux de la province devrait plutôt relever de la responsabilité de la CSPAAAT et des employeurs de l'Ontario. Les travailleurs ont également noté qu'il était difficile pour les petits employeurs de recevoir des remises fiscales, même lorsqu'ils affichaient un excellent rendement en matière de sécurité.

Des porte-parole de l'industrie de la construction ont demandé au Ministère de proposer une loi offrant la protection de la CSPAAAT à toutes les personnes régulièrement exposées à des risques sur un chantier de construction.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

Logement

Stratégie

Dans l'intérêt des personnes à faible revenu, des aînés et des sans-abri, il a été proposé de faire du logement un droit fondamental, et de tenir des consultations publiques sur la question du logement abordable. Il a été suggéré d'améliorer la réserve de logements abordables, notamment par la construction de nouveaux logements, le zonage d'inclusion (selon lequel les ensembles résidentiels doivent inclure des unités pour les ménages à faible revenu), l'augmentation des fonds d'immobilisations et de fonctionnement, et la réduction du supplément au loyer que les municipalités paient pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Il a également été proposé d'améliorer le soutien au Fonds d'aide d'urgence aux impayés d'énergie, au Programme d'intégration des initiatives de prévention de l'itinérance et à la société d'habitation sans but lucratif de Guelph, et de créer un centre de financement pour les réserves insuffisantes de capital des fournisseurs de logements sociaux.

On a exhorté la province à faire preuve de leadership dans le dossier des logements abordables en appuyant le renouvellement des initiatives fédérales de logement et d'aide aux sans-abri.

Les fournisseurs de logements locatifs ont demandé au gouvernement de rétablir la hausse de base de 2 % dans les lignes directrices provinciales sur les loyers.

Aide financière

Certaines recommandations avaient pour but d'aider les salariés à faible revenu à supporter le coût élevé du logement. Des témoins ont demandé de nouveaux programmes de supplément au loyer, une amélioration du financement pour le Programme provincial de banques d'aide au loyer, des subventions à l'intention des personnes âgées qui louent des appartements au loyer du marché, ainsi qu'une allocation au logement d'urgence.

Aménagement du territoire

Certains témoins ont mis l'accent sur la *Loi sur les redevances d'exploitation*, un volet central de l'aménagement du territoire. Les municipalités veulent que la Loi soit modifiée pour qu'elles soient davantage en mesure de récupérer les coûts de développement, tandis que les promoteurs craignent que l'augmentation consécutive du coût du logement ne nuise aux propriétaires et à leur industrie.

Remaniement des services locaux

Les discussions sur le remaniement des services locaux mettaient l'accent sur la nécessité de mieux équilibrer le financement et la prestation des services entre les municipalités et la province. Les services qu'il était considéré comme nécessaire d'ajuster comprenaient les logements sociaux et les coopératives d'habitation, l'aide sociale, la santé publique, les services de garde d'enfants, les ambulances terrestres, la sécurité des tribunaux et les soins de longue durée.

Revenus municipaux

Impôt foncier

Plusieurs témoins ont fait ressortir les iniquités entre les municipalités engendrées par le système d'impôt foncier et recommandé des remboursements ou l'ajustement du système. Le traitement des corridors hydro-électriques, des terres produisant des matières premières telles que les minéraux et des terres de la Couronne suscitait des préoccupations particulières.

Certaines municipalités ont proposé d'augmenter l'impôt basé sur le nombre d'étudiants, de résidents ou de lits qu'elles reçoivent au lieu des impôts fonciers pour les institutions municipales. D'autres ont informé le Comité des difficultés rencontrées par les municipalités qui font face à une modification radicale de leur assiette de calcul et demandé un mécanisme pour pallier le manque de fonds qui en résulte. Certains propriétaires étaient préoccupés par la hausse spectaculaire de leurs cotisations.

Les recommandations axées sur le Nord de l'Ontario incluaient l'allocation de revenus additionnels provenant de la réforme de l'impôt foncier provincial et l'accélération de la réduction des taxes scolaires.

Autres questions

Les municipalités ont demandé qu'on leur donne un plus grand pouvoir de générer des revenus. Des groupes d'entreprises s'opposaient toutefois à l'augmentation des pouvoirs de taxation des municipalités, ou ils recommandaient de tenir d'abord un référendum sur la question. Un groupe a recommandé de retirer les nouveaux pouvoirs de taxation conférés à la Ville de Toronto.

La taxe sur l'essence a fait l'objet de plusieurs recommandations, dont l'élargissement de la taxe afin d'accroître les fonds disponibles pour

l'infrastructure, les routes et les services de transport en commun des municipalités.

Certains groupes de citoyens et de lutte contre la pauvreté étaient préoccupés par l'impact potentiel d'une dépendance accrue à l'égard des frais d'utilisation des municipalités.

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)

Des témoins ont souligné les iniquités du FPMO et demandé au gouvernement de maintenir la Subvention spéciale d'aide aux petits conseils scolaires, d'ajuster le financement afin de compenser la hausse des coûts supportés par les conseils d'administration de district des services sociaux, de réexaminer le Programme d'imposition des terres agricoles et le Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées, et de tenir compte de la densité de population dans la formule générale. Certains intervenants ont demandé un financement indexé à long terme plutôt que des subventions.

Examen provincial-municipal du financement et du mode de prestation des services

L'Examen provincial-municipal du financement et du mode de prestation des services a donné lieu à plusieurs suggestions, dont le règlement rapide du déséquilibre fiscal, la promulgation de toutes les lois pertinentes dans les 12 mois suivant l'examen, et l'affectation des économies cernées lors de l'examen à l'allégement des impôts fonciers municipaux.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

Le Comité a entendu de nombreux intervenants du secteur forestier. Des témoins ont demandé à la province d'aider l'industrie en réduisant les redevances de la Couronne, en finançant la recherche et le développement, et en établissant des comités régionaux d'examen du bois composés d'intervenants. Des porte-parole ont aussi demandé au gouvernement de s'engager à constituer une réserve de bois à long terme et à exempter le secteur des exigences de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*, indiquant que ces exigences étaient déjà satisfaites par les plans de gestion forestière.

Les intervenants ont aussi présenté des recommandations au sujet du système d'affectation des ressources forestières. Ils ont notamment demandé au gouvernement d'établir des objectifs liés à la création d'emplois et à la recherche à valeur ajoutée ainsi que des exigences en matière de replantation, et de tenir des audiences publiques avant d'affecter plus de 50 000 mètres cubes dans une région donnée. D'autres ont proposé de contribuer au reboisement en nommant un chef forestier provincial.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES

Les collectivités du Nord de l'Ontario étaient préoccupés par certaines questions liées aux ressources minérales. Des municipalités ont demandé à la province de créer un mécanisme de partage des revenus, particulièrement pour le projet De Beers. Des entreprises ont toutefois soutenu que les redevances sur les diamants proposées par la province ne devraient pas s'appliquer à De Beers, car cela découragerait les futurs investissements. Elles ont aussi demandé à la province de maintenir l'impôt sur l'exploitation minière entre 3 % et 5 %, et de préserver la distinction entre les droits de surface et les droits miniers.

Enfin, des municipalités ont demandé à la province de continuer d'appuyer le programme de prêts du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, et d'envisager de l'élargir en améliorant des aspects tels que les services d'eau et d'égout, l'emmagasinage du gaz et l'accessibilité.

RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE

Un certain nombre de témoins, particulièrement les représentants des municipalités et de l'industrie, ont sanctionné l'engagement de la province à renouveler l'infrastructure. Des organisations ont demandé au gouvernement d'investir davantage dans des domaines tels que les terminaux portuaires à conteneurs, les liaisons ferroviaires, les réseaux d'aqueduc et d'égout, les routes et l'infrastructure municipale en général. Un groupe a demandé à la province de finaliser une entente sur le Fonds Chantiers Canada avec le gouvernement fédéral.

Les infirmières et infirmiers ont demandé au gouvernement d'imposer un moratoire immédiat sur les nouveaux modèles de financement et d'approvisionnement d'Infrastructure Ontario dans le secteur hospitalier.

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Une municipalité a proposé que le gouvernement envisage de nommer un nouveau sous-ministre de la Recherche et de l'Innovation, basé dans le Nord de l'Ontario, qui pourrait concentrer ses efforts sur une stratégie pour le Nord de l'Ontario.

MINISTÈRE DU TOURISME

Des témoins ont demandé au gouvernement de créer et de financer des programmes récréatifs et touristiques autonomes, et de continuer de promouvoir et d'appuyer le secteur touristique.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Formation

Plusieurs témoins ont attiré l'attention du Comité sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Une organisation a encouragé le gouvernement à instituer un nouveau programme de mentorat, à élargir le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage, à affecter les 192 millions de dollars en nouveaux fonds fédéraux à des initiatives de développement des compétences, à lancer un programme de développement des compétences « dans les secteurs émergents » pour aider les employeurs à faire face à la pénurie de main-d'œuvre, et à travailler avec les éducateurs à la conception et la mise en œuvre de nouveaux programmes. D'autres groupes ont recommandé au gouvernement d'établir un conseil du premier ministre pour le développement des compétences, d'encourager les élèves à faire carrière dans les métiers, au lieu de se contenter de promouvoir les études universitaires, et de leur offrir un soutien financier à cette fin.

Enfin, on a demandé au gouvernement de travailler à l'établissement de procédures et exigences uniformes en matière d'accréditation en formation dans tout le Canada.

Collèges communautaires

Les étudiants des collèges communautaires ont demandé au gouvernement de consacrer des ressources à l'amélioration de la transférabilité des crédits entre les collèges et les universités avec l'aide du Conseil du consortium des collèges et des universités.

Les collèges ont présenté une demande générale pour l'augmentation du financement en immobilisations (90 millions de dollars en 2008-2009), ainsi que des demandes spécifiques au nom du Collège Conestoga et du Collège Northern. Ils ont aussi demandé au gouvernement d'accroître les subventions de fonctionnement de 120 millions de dollars et d'investir 40 millions de dollars dans des programmes du marché du travail et 6 millions de dollars en recherche et développement appliqués.

Certains défenseurs des intérêts des étudiants ont recommandé que les collèges communautaires reçoivent le même financement par étudiant que les universités, tandis que d'autres ont proposé que l'Ontario hausse le financement à la hauteur de la moyenne nationale (8 800 \$ par étudiant).

Universités

Des universités ont comparu devant le Comité pour soulever leurs préoccupations particulières. Elles ont demandé au gouvernement de contribuer aux 1,6 milliard de dollars requis pour revitaliser l'infrastructure universitaire et d'élaborer un plan d'immobilisations à long terme. Les universités ont demandé des subventions de fonctionnement qui leur permettraient de recruter 5 500 nouveaux professeurs pour que le ratio professeur-étudiants soit au moins égal à la moyenne nationale,

et afin d'attirer et de retenir un personnel enseignant et des étudiants de calibre mondial.

Des universités ont aussi demandé au Ministère d'assurer un soutien égal à tous les efforts de recherche en adoptant une approche plus équilibrée face au financement de la recherche, et d'élaborer un plan pour assurer l'augmentation continue du nombre d'étudiants diplômés qui pourront mener des recherches, aider à alléger les charges d'enseignement et remplacer les retraités.

Enfin, des témoins ont demandé au Ministère de continuer d'appuyer les parcours d'apprentissage innovateurs tels que les diplômes conjoints offerts à l'Université de Guelph et au Collège Humber.

Droits de scolarité, aide financière aux étudiants et dette

Des groupes d'étudiants représentant les collèges et universités ont formulé des recommandations concernant les droits de scolarité. Des témoins ont suggéré au gouvernement d'imposer un moratoire sur l'augmentation des droits de scolarité, de mettre fin aux frais accessoires, de créer un fonds de protection contre l'augmentation des droits avec l'argent octroyé par le gouvernement fédéral dans le budget 2007, de doter une fondation communautaire visant à accroître l'accessibilité, et de financer plus de subventions et de bourses fondées sur les besoins comme la Subvention ontarienne pour l'accès aux études et le Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario.

Des témoins ont également présenté des exposés concernant le Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO). Un groupe a proposé qu'un groupe de travail examine le régime dans son ensemble. Plusieurs témoins ont recommandé au gouvernement de réduire le taux d'intérêt au taux préférentiel moins un, et de faire en sorte qu'aucun intérêt ne soit prélevé sur la dette au cours des 12 mois suivant l'obtention du diplôme. Une association juridique a laissé entendre que les diplômés en droit ne devraient pas avoir à rembourser leurs prêts et à payer des frais d'intérêts avant d'avoir complété le processus d'accession au barreau. On a également suggéré au gouvernement de permettre aux diplômés de choisir leur propre période de remboursement au moment de la consolidation de la dette, et d'établir un programme de radiation de dette plus généreux pour les femmes afin de tenir compte des coûts liés à l'éducation des enfants.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les municipalités et leurs associations ont demandé au Ministère d'envisager de reprendre à sa charge les anciennes routes provinciales, particulièrement la route municipale (ancienne route 67), la route de l'aéroport (ancienne route 629) et la route Kamiskotia (ancienne route 576). Un groupe lui a demandé de financer un deuxième pont au-dessus de la rivière Grand à Caledonia. D'autres lui ont demandé d'investir dans l'amélioration des routes, particulièrement la route 11.

Plusieurs organisations ont demandé au Ministère de rétablir le financement permanent des transports en commun et de mettre rapidement en œuvre l'extension promise du système de transport rapide.

RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande :

1. Que le gouvernement maintienne sa gestion financière prudente et disciplinée pour continuer d'améliorer les services au public et renforcer l'économie de l'Ontario tout en équilibrant le budget.
2. Que le gouvernement continue de faire des investissements clés dans les municipalités, l'infrastructure et les transports en commun, et d'accroître son niveau de soutien dans la mesure de la capacité fiscale de l'Ontario.
3. Que le gouvernement continue de renforcer l'économie ontarienne en poursuivant ses investissements stratégiques dans les travailleurs et les collectivités afin de créer des emplois dans les secteurs émergents.
4. Que le gouvernement continue d'exhorter le gouvernement fédéral à prévoir des prestations d'assurance-emploi équitables pour les travailleurs de l'Ontario et à offrir un soutien au secteur manufacturier en partenariat avec la province.
5. Que le gouvernement élabore un modèle de financement adéquat pour le transport des élèves dans les meilleurs délais, en tenant compte des facteurs géographiques et des élèves ayant des besoins particuliers.
6. Que le ministre des Finances s'engage dans le Budget 2008 à créer un fonds de protection du patrimoine qui aiderait les collectivités à désigner et à entretenir les propriétés d'importance provinciale et nationale, comme Dickinson Square à Manotick, le bureau de campagne électorale de sir John A. Macdonald et la maison de Moss Kent Dickinson, fondateur de Manotick et ancien maire d'Ottawa.

ANNEXE A

TÉMOINS ET MÉMOIRES

TÉMOINS ET MÉMOIRES

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Aboriginal Institutes' Consortium	31 janvier 2008
Accès Savoirs Ontario	28 janvier 2008
ACTION Ontario	Mémoire
Addictions Ontario, Association canadienne pour la santé mentale—Ontario, Centre de toxicomanie et de santé mentale, Fédération des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des toxicomanies de l'Ontario, Ontario Association of Patient Councils, Ontario Peer Development Initiative	Mémoire
Advocacy Centre for Tenants Ontario	28 janvier 2008
Alliance for Music Education Ontario	29 janvier 2008
Alliance pour résoudre la question des sans-abri à Ottawa	29 janvier 2008
Ambroise, Mike	Mémoire
Architectural Conservancy of Ontario—Guelph and Wellington Branch	30 janvier 2008
Association canadienne des agents financiers	29 janvier 2008
Association canadienne des chaînes de pharmacies	Mémoire
Association canadienne des fabricants de produits chimiques	28 janvier 2008
Association chiropratique de l'Ontario	28 janvier 2008
Association de l'industrie forestière de l'Ontario	23 janvier 2008
Association des banquiers canadiens	21 janvier 2008
Association des centres de santé de l'Ontario	28 janvier 2008
Association des chemins de fer du Canada	29 janvier 2008
Association des contribuables canadiens	Mémoire
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens	Mémoire
Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada	28 janvier 2008
Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario	31 janvier 2008
Association des hôpitaux de l'Ontario	28 janvier 2008
Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario	28 janvier 2008
Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Association des municipalités de l'Ontario	30 janvier 2008
Association des optométristes de l'Ontario	24 janvier 2008
Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario	30 janvier 2008
Association du Barreau de l'Ontario	28 janvier 2008
Association du logement sans but lucratif de l'Ontario	21 janvier 2008
Association étudiante du Collège St. Lawrence— Campus de Kingston	29 janvier 2008
Association of Computer Animation Studios of Ontario	Mémoire
Association of Registered Graphic Designers of Ontario	Mémoire
Association Ontarienne des Résidences pour la Jeunesse	Mémoire
Association Ontarienne des Services de Réhabilitation pour Enfants	Mémoire
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance	23 janvier 2008
Association ontarienne du propane	31 janvier 2008
Barrett Xplore	Mémoire
Blissymbolics Learning Centre	Mémoire
Bossence, Ruth	Mémoire
Brebner, Joan	Mémoire
Browne, Angela L.	Mémoire
Bureau de l'intervention en faveur des patients des établissements psychiatriques	Mémoire
Caledonia Citizens Alliance	21 janvier 2008
Campaign 2000	21 janvier 2008
Canadian Association of Accredited Mortgage Professionals	21 janvier 2008
Canadian Parents for French	Mémoire
Canton d'Opasatika	23 janvier 2008
Canton de Lanark Highlands/Comté de Lanark	29 janvier 2008
Canton de Leeds et des Mille-Îles	29 janvier 2008
Canton de Moonbeam	23 janvier 2008
Catholic District School Board of Eastern Ontario	29 janvier 2008
Cawker, M. et M ^{me} W. Glen	Mémoire
Centre d'accès aux soins communautaires du Nord-Ouest	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Certified Management Accountants of Ontario	Mémoire
Chicken Farmers of Ontario	Mémoire
Church, Grant	30 janvier 2008
Citizens with Disabilities – Ontario	Mémoire
Coalition after Property Tax Reform	21 janvier 2008
Coalition for a Liveable Sudbury	Mémoire
Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde d'enfants	28 janvier 2008
Coalition ontarienne pour la justice sociale	28 janvier 2008
Collège Northern	23 janvier 2008
College Student Alliance	Mémoire
Collèges de l'Ontario	30 janvier 2008
Colour of Poverty Campaign	Mémoire
Community Living Essex County	Mémoire
Community Living London	31 janvier 2008
Community Living Tillsonburg	31 janvier 2008
Community Living Toronto	Mémoire
Community Living Windsor	Mémoire
Community Roundtable on Poverty Reduction	Mémoire
Concerned Citizens of Brantford and Brant County	Mémoire
Conseil canadien du commerce de détail	21 janvier 2008
Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay	24 janvier 2008
Conseil des bibliothèques publiques de Thunder Bay	24 janvier 2008
Conseil des universités de l'Ontario	28 janvier 2008
Corporation Canadienne des Retraités Intéressés— Division de l'Ontario	Mémoire
Council of Academic Hospitals of Ontario	21 janvier 2008
Council of Ontario Construction Associations	28 janvier 2008
Credit Union Central of Ontario	Mémoire
Dominion Construction Company Inc.	Mémoire
Dudzinski, Susan	Mémoire
Eastern Ontario Community Futures Development Corporation	29 janvier 2008
Eastern Ontario Wardens' Caucus	29 janvier 2008
Ensemble	Mémoire
Extendicare	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Fair Deal for Our City Coalition	28 janvier 2008
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	28 janvier 2008
Fédération canadienne des contribuables	31 janvier 2008
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants	21 janvier 2008
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités—Conseil de l'Ontario	Mémoire
Fédération de l'habitation coopérative du Canada—Région de l'Ontario	28 janvier 2008
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	Mémoire
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario—Section Algoma	22 janvier 2008
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario—Section Limestone	29 janvier 2008
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario—Section Nord-Est de l'Ontario	23 janvier 2008
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario—Section Thames Valley	31 janvier 2008
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario—Section Région de York	Mémoire
Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario	28 janvier 2008
Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario—District 18	30 janvier 2008
Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario—District 5B	24 janvier 2008
Fédération des municipalités du nord de l'Ontario	23 janvier 2008
Federation of Rental-housing Providers of Ontario	28 janvier 2008
Federation of the Sisters of St. Joseph of Canada	31 janvier 2008
Federation of Urban Neighbourhoods	Mémoire
Ferraro, Sara J.	Mémoire
Fillmore, Charlie	Mémoire
First Nations Technical Institute	29 janvier 2008
Fondation canadienne MedicAlert	Mémoire
Friends of Captive Animals	31 janvier 2008
Frontenac-Kingston Council on Aging	29 janvier 2008
Graham, Derek G.	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Greater Kitchener-Waterloo Chamber of Commerce	30 janvier 2008
Guelph and District Labour Council	30 janvier 2008
Guelph Non-Profit Housing Corporation	30 janvier 2008
Guelph-Wellington Coalition for Social Justice	30 janvier 2008
Haldimand Federation of Agriculture	30 janvier 2008
Haldimand House	Mémoire
Health Providers Against Poverty	Mémoire
Home Ownership Alternatives Non-Profit Corporation	Mémoire
Hôpital de Timmins et du district	23 janvier 2008
Income Security Advocacy Centre	21 janvier 2008
Interfaith Social Assistance Reform Coalition	30 janvier 2008
John Schepers	30 janvier 2008
Joint Community Care Access Centre/Service Providers Association Committee	Mémoire
Justice and Peace Commission—Anglican and Catholic Dioceses	29 janvier 2008
Kinna-aweya Legal Clinic	24 janvier 2008
Lacroix, Sylvain	23 janvier 2008
Lakehead Public School	Mémoire
Lawry Precision Targets	Mémoire
Les diététistes du Canada	31 janvier 2008
London Chamber of Commerce	31 janvier 2008
London Coalition of Adoptive Families	Mémoire
London District Catholic School Board	31 janvier 2008
London Health Sciences Centre	Mémoire
London Health Sciences Centre/St. Joseph's Health Care, London	31 janvier 2008
London Home Builders' Association	31 janvier 2008
Maley, Shawn et Kristina	Mémoire
Mamaweswen, le Conseil tribal de North Shore—Unité de l'éducation	22 janvier 2008
Manufacturiers et Exportateurs du Canada	21 janvier 2008
Mayor's Task Force on Poverty—City of Kingston	Mémoire
McGuire, Margaret	30 janvier 2008
Mennonite Central Committee	Mémoire
Merck Frosst Canada Ltée	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Métallurgistes unis d'Amérique, Section locale 1-2995	23 janvier 2008
Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic	Mémoire
Migrant Worker Community Program	Mémoire
Milner, J.	Mémoire
Mount Hope Centre for Long Term Care	Mémoire
Municipalité de Chatham-Kent	Mémoire
Municipalité de Smooth Rock Falls	23 janvier 2008
Mychoice.ca	21 janvier 2008
N'Amerind Friendship Centre	31 janvier 2008
Neuromodulation Coalition	Mémoire
Northwestern Ontario Municipal Association	24 janvier 2008
Northwestern Ontario Tourism Association/Kenora District Camp Owners Association	24 janvier 2008
Northwestern Ontario Women's Centre	24 janvier 2008
Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario	21 janvier 2008
Ontario Association of Certified Engineering Technicians and Technologists	Mémoire
Ontario Association of Non-Profit Homes and Services for Seniors	Mémoire
Ontario Catholic School Trustees' Association	Mémoire
Ontario Cattlemen's Association	30 janvier 2008
Ontario Chamber of Commerce	Mémoire
Ontario Collaborative Group on Healthy Eating and Physical Activity Advocacy Sub-Committee	Mémoire
Ontario Convenience Stores Association	21 janvier 2008
Ontario Disability Support Program (ODSP) Action Coalition	24 janvier 2008
Ontario Federation of Indian Friendship Centres	Mémoire
Ontario Home Builders Association	21 janvier 2008
Ontario Long-Term Care Association	21 janvier 2008
Ontario Native Education Counselling Association	22 janvier 2008
Ontario Public School Boards' Association	Mémoire
Ontario Restaurant Hotel & Motel Association	Mémoire
Ontario School Bus Association	23, 29, 30, 31 janvier 2008
Ontario Trucking Association	28 janvier 2008

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Ontario Undergraduate Student Alliance	Mémoire
Ontario Veterinary Medical Association	30 janvier 2008
Ontario's Workforce Shortage Coalition	28 janvier 2008
Onward Willow Better Beginnings Better Future	30 janvier 2008
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	28 janvier 2008
Ottawa-Carleton District School Board	Mémoire
Parrainage civique d'Ottawa	29 janvier 2008
People First Tillsonburg	31 janvier 2008
People for a Better Ottawa	29 janvier 2008
Persons United for Self-Help in Northwestern Ontario	Mémoire
Pic River Elementary School and Private High School	24 janvier 2008
Police Association of Ontario	31 janvier 2008
Poverty Action Coalition of Timmins	23 janvier 2008
Première nation de Batchewana	22 janvier 2008
Première nation de Garden River	22 janvier 2008
Première nation de Pic River	22 janvier 2008
Première nation de Serpent River	23 janvier 2008
Première nation des Mississaugas	22 janvier 2008
Providence Care	29 janvier 2008
Provincial Network on Developmental Services	Mémoire
Reena, Toby et Henry Battle Developmental Centre	28 janvier 2008
Sandelli, Peter	Mémoire
Senior Peoples' Resources in North Toronto Inc.	Mémoire
Services à la famille — Ontario	Mémoire
Sinke Holdings	Mémoire
Six Nations of the Grand River	31 janvier 2008
Smith, Paul	Mémoire
Social Issues Networking Group	29 janvier 2008
Société Alzheimer—Ontario	Mémoire
Société canadienne de l'ouïe	Mémoire
Société canadienne de la sclérose en plaques, Division de l'Ontario	Mémoire
Société canadienne du cancer	Mémoire
St. Joseph's Continuing Care Centre	Mémoire
St. Joseph's Health Care	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Student Union of Confederation College Inc.	24 janvier 2008
Syndicat canadien de la fonction publique (Ontario)	28 janvier 2008
Community Social Planning Council of Toronto, COSTI, Family Service Association, Labour Community Services, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI), St. Stephen's Community House, St. Christopher House, Syndicat canadien de la fonction publique, Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, Toronto and York Region Labour Council, Toronto Neighbourhood Centres, Toronto Training Board, Working Women Community Centre, YWCA Toronto	Mémoire
Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario	28 janvier 2008
Tayside Community Residential and Support Options	Mémoire
Thunder Bay and District Injured Workers Support Group	24 janvier 2008
Thunder Bay Economic Justice Committee	24 janvier 2008
Thunder Bay Health Care Coalition	24 janvier 2008
Timmins Chamber of Commerce	23 janvier 2008
Toronto and York Region Labour Council	21 janvier 2008
Trains of the Grand River	Mémoire
Union des Associations des Professeurs des Universités de l'Ontario	28 janvier 2008
United Way of Guelph and Wellington/Social Planning Council of Cambridge and North Dumfries	30 janvier 2008
United Way of London and Middlesex	31 janvier 2008
United Way of Sault Ste. Marie	22 janvier 2008
Université de Guelph	30 janvier 2008
Ville d'Ottawa	29 janvier 2008
Ville de London	31 janvier 2008
Ville de Thunder Bay	24 janvier 2008
Ville de Timmins	23 janvier 2008
Waterloo Catholic District School Board	30 janvier 2008
Wellesley Institute	21 janvier 2008
Wellington Water Watchers	30 janvier 2008
Windsor University Faculty Association	Mémoire
Women's House Serving Bruce and Grey	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Woolley, Patrick; Woolley, Josefina; et Woolley, Edward	30 janvier 2008
25 in 5—Network for Poverty Reduction	21 janvier 2008

ANNEXE B

**OPINION DISSIDENTE DES MEMBRES
PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ**

Comité permanent des finances et des affaires économiques

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

**Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty
sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?**

Consultations prébudgétaires de 2008
Rapport dissident des progressistes-conservateurs
(l'opposition officielle)

Membres participants de l'opposition officielle :

Ted Arnott (PC, Waterloo-Wellington)
Toby Barrett (PC, Haldimand-Norfolk-Brant)
Tim Hudak (PC, Erie-Lincoln)
John Yakabuski (PC, Renfrew-Nipissing-Pembroke)
Bill Murdoch (PC, Bruce-Grey-Owen Sound)
Bob Bailey (PC, Sarnia-Lambton)
Julia Munro (PC, York-Simcoe)

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	3
Les politiques irréflechies de McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?	5
Sous Dalton McGuinty, l'Ontario est-elle devenue le boulet économique de la Confédération?..	7
Où sont partis les emplois bien rémunérés?.....	9
Le régime fiscal le moins compétitif au Canada.....	10
L'impôt sur le capital : un impôt qui nuit à l'emploi.....	10
Des impôts élevés sur le revenu des entreprises	12
La crise du secteur de la fabrication	14
Les dépenses effrénées de McGuinty	16
Le déficit d'infrastructure de l'Ontario.....	18
Une crise énergétique à l'horizon	20
Conclusion	21
ANNEXE I : Motions de 2008 présentées par le Parti progressiste-conservateur	23

Résumé

Depuis le Rapport dissident de 2004, l'opposition officielle a mis le gouvernement libéral en garde contre l'impact à long terme que ses politiques fiscales irresponsables auraient sur l'économie provinciale et le niveau de vie de tous les Ontariens :

« Le programme financier du présent gouvernement aura pour effet d'éliminer l'avantage concurrentiel de l'Ontario et il poussera les entreprises à investir et à créer des emplois dans des territoires avoisinants où les taux d'imposition sont moins élevés et où le contexte économique est plus avantageux. »

« Le régime fiscal que le gouvernement libéral est en train d'appliquer opposera d'importants obstacles aux investissements et minera notre capacité à améliorer la productivité et à mettre en œuvre de nouvelles technologies. Au lieu d'adopter des politiques qui créent un avantage concurrentiel, le gouvernement libéral suit des politiques fiscales qui découragent les investissements. »

« Le gouvernement libéral soutiendra sans doute que les hausses d'impôts permettront de payer des services publics importants. Toutefois, les pertes inévitables d'emplois et d'investissements l'emporteront de loin sur l'avantage à court terme obtenu par ces politiques fiscales irréflechies¹. »

De toute évidence, les politiques économiques mal avisées ont fait des ravages et ont miné complètement la position concurrentielle autrefois enviable de l'Ontario. Cette année, au cours de ses audiences, le Comité permanent des finances et des affaires économiques a appris que l'Ontario, qui était la locomotive de l'économie canadienne, est devenu sous la gouvernance de Dalton McGuinty l'une des provinces affichant la plus faible croissance au pays. En 2007, la croissance de l'Ontario était la plus lente au Canada, fait qui ne s'était pas vu depuis la récession de 1991, et quatre des cinq grandes banques ont classé l'Ontario à l'avant-dernier rang des dix provinces pour ce qui est de la croissance économique en 2008. Sous la gouvernance de Dalton McGuinty, l'Ontario est à la traîne.

L'opposition officielle est extrêmement préoccupée par l'état actuel de l'économie ontarienne et invite les libéraux de McGuinty à prendre immédiatement les mesures suivantes pour rétablir la position de la province comme leader économique du Canada :

- Réduire le fardeau fiscal imposé aux entreprises et aux nouveaux investissements des entreprises;
- Éliminer complètement et dès maintenant les impôts sur le capital en Ontario;
- Réduire les impôts des petites entreprises;
- Commencer sérieusement à prendre les mesures qui s'imposent pour remédier aux préoccupations bien réelles concernant l'approvisionnement énergétique futur en Ontario, et régler la question des prix non compétitifs par rapport à ceux en vigueur dans d'autres administrations;
- Réparer les routes, les ponts et les voies navigables dont dépendent nos échanges

¹ « Maintenir l'avantage de l'Ontario », *Rapport dissident prébudgétaire de l'opposition officielle, 2004*

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

commerciaux et éliminer une fois pour toutes le déficit d'infrastructure qui va en s'aggravant.

Dans le présent Rapport dissident de l'opposition officielle, nous continuerons de présenter des arguments à l'appui de ces propositions stratégiques dans l'espoir de convaincre le ministre des Finances de donner suite à quelques-unes ou à l'ensemble des idées formulées. Sinon, nous espérons que les motions contenues dans le présent document aideront un gouvernement conservateur dirigé par John Tory à s'attaquer aux dépenses galopantes des libéraux, à la perte d'emplois dans le secteur manufacturier et à l'un des régimes fiscaux les plus lourds en Amérique du Nord.

Les politiques irréfléchies de McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

D'après Don Drummond, chef économiste du Groupe financier Banque TD, la performance économique inférieure de l'Ontario fait que la province se rapproche du statut de bénéficiaire de subventions fédérales. « Un pas de plus et l'Ontario sera une province bénéficiaire de la péréquation », dit-il.

Le Canada est en pleine période d'incertitude économique mondiale. L'action conjuguée de la vigueur de la devise canadienne, du ralentissement de l'économie américaine, de la hausse des prix de l'énergie et de la concurrence croissante des marchés émergents pose des défis de taille à de nombreux secteurs de l'économie nationale. Toutefois, l'impact sur l'économie de l'Ontario, en particulier dans le secteur de la fabrication, est considérable.

Alors que les autres provinces affrontent ces défis en adoptant des politiques économiques porteuses d'avenir, le gouvernement McGuinty maintient le cap sur un programme dépassé : des impôts plus élevés, un appareil gouvernemental plus gros et des prix énergétiques plus élevés par le biais d'un approvisionnement réduit. Malheureusement, la performance économique de l'Ontario est tout à fait à l'opposé des tendances nationales générales. Tout simplement, sous la gouvernance de Dalton McGuinty, l'Ontario est devenu le boulet économique de la Confédération.

Tendances nationales :

- La seconde plus longue période de croissance économique dans les annales canadiennes.
- Les investissements des entreprises au Canada ont augmenté pour une douzième année de suite.
- Le taux de chômage canadien n'a pas été aussi bas depuis des années.

Tendances ontariennes :

- La part du PIB nominal national a rétréci de 41,4 % en 2002 à 38,6 % en 2006.
- La croissance économique de la province se classe au dernier rang au Canada en 2007 et est inférieure à la moyenne nationale depuis 2005.
- Le taux de chômage dépasse la moyenne nationale en 2007, ce qui ne s'était jamais vu.
- On assiste à un exode sans précédent des travailleurs talentueux et qualifiés
- Davantage de personnes célibataires sont bénéficiaires de l'aide sociale.

Les politiques économiques dépassées et à courte vue du gouvernement McGuinty ont placé l'Ontario dans une position très vulnérable face aux tendances internationales. Autrement dit, les politiques économiques mal avisées du gouvernement McGuinty ont affaibli notre capacité d'adaptation.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

Pendant que les autres provinces s'efforcent de renforcer leur compétitivité en réduisant le fardeau des impôts et de la réglementation, le gouvernement de Dalton McGuinty a fait le contraire en Ontario. Il a haussé les impôts de façon substantielle pour financer ses dépenses galopantes, a augmenté nettement le fardeau administratif et la taille du gouvernement et a négligé d'assurer un approvisionnement énergétique fiable et abordable pour attirer les investissements nécessaires au renforcement de notre économie.

L'opposition officielle craint que les politiques économiques irréfléchies du gouvernement McGuinty mènent l'Ontario sur la voie de la pauvreté. Il est impératif que le gouvernement mette l'accent sur les initiatives qui améliorent l'avantage concurrentiel de la province et offrent de meilleurs débouchés économiques pour les familles et les jeunes.

Sous Dalton McGuinty, l'Ontario est-elle devenue le boulet économique de la Confédération?

L'Ontario a toujours fait l'envie du pays – la locomotive de l'économie nationale. Sous le gouvernement McGuinty, l'Ontario est devenue l'une des provinces affichant constamment la plus faible croissance au Canada et elle affiche une croissance inférieure à la moyenne nationale depuis 2005 – **la plus longue période de performance inférieure en trois décennies**. En 2007, l'Ontario a enregistré la plus faible croissance au pays pour la première fois depuis la récession de 1991. Quatre des cinq grandes banques placent l'Ontario à l'avant-dernier rang des dix provinces pour ce qui est de la croissance économique en 2008.

Emplois dans le secteur de la fabrication : L'Ontario a perdu 163 800 emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier depuis janvier 2005. Dans la seule année 2007, le secteur manufacturier de l'Ontario a perdu 64 000 emplois, soit 6,5 %. La baisse s'est produite principalement dans la fabrication des véhicules automobiles, des produits métalliques et des produits du bois².

Chômage : Pour la première fois en 30 ans, le taux de chômage ontarien a dépassé la moyenne nationale, atteignant 6,5 % en décembre 2007 (0,6 point de pourcentage au-dessus de la médiane). Les cinq grandes banques prévoient que le taux de chômage de la province continuera de grimper en 2008 et en 2009, et atteindra 6,9 % selon certaines prévisions.

Migration de sortie : L'Ontario a enregistré une perte nette de plus de 36 000 personnes au profit des autres provinces en 2007, notamment une perte record de 14 720 personnes au cours du troisième trimestre seulement – **il s'agit de la plus grosse migration de sortie dans les annales de l'Ontario**. Depuis 2003, l'Ontario a perdu en tout 71 804 personnes au profit des autres provinces et enregistre de façon constante une migration interprovinciale nette négative. Au cours des quatre années précédentes quand le gouvernement progressiste-conservateur était au pouvoir, l'Ontario a réalisé un gain net de 46 983 personnes aux dépens des autres provinces³.

Warren Jestin, chef économiste à la Banque Scotia, a dit au Comité des finances de l'Ontario que l'« Ontario, au mieux, stagnera et affichera probablement une tendance négative en ce qui a trait à la migration interprovinciale ».

Mises en chantier : Le nombre de mises en chantier en Ontario est une mesure importante de la performance de l'économie de la province et de la confiance des consommateurs. En 2008, le nombre de mises en chantier devrait chuter à 62 000 par année, par rapport à un sommet de plus de 91 000 unités par année au premier trimestre de 2003⁴. Les mises en chantier diminuent constamment en Ontario depuis 2003. D'après les plus récentes perspectives

² Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, février 2008.

³ Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0018.

⁴ Groupe Banque Scotia, *Dernières prévisions provinciales*, 8 février 2008.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréflechies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

provinciales de RBC, les mises en chantier ont diminué de 7,2 % en Ontario en 2007 et devraient régresser encore de 2,6 % et de 9,2 % en 2008 et 2009 respectivement⁵.

Revenu personnel disponible : Le revenu disponible en Ontario affiche l'une des plus faibles croissances au pays et sera une fois de plus inférieur à la moyenne nationale qui atteindra 4,5 % en 2008⁶.

Aide sociale : Le nombre de personnes célibataires et aptes à l'emploi qui reçoivent de l'aide sociale est actuellement de 102 748 personnes, soit 10 180 personnes de plus qu'en septembre 2003, ce qui représente une hausse de 11 %⁷.

Il s'agit de tendances très déconcertantes qui témoignent une fois de plus qu'un changement radical s'impose dans l'approche économique du gouvernement. Malheureusement, le gouvernement McGuinty a ignoré les préoccupations exprimées par l'opposition officielle et appuyées par un grand nombre de personnes qui ont donné des exposés au Comité des finances. L'augmentation excessive des impôts imposée par le gouvernement McGuinty, sa politique énergétique changeante et irrégulière et ses dépenses qui gonflent sans arrêt ont ébranlé l'économie ontarienne.

⁵ RBC, *Perspectives provinciales*, février 2008.

⁶ Conference Board du Canada, *Note de conjoncture provinciale : Automne 2007*.

⁷ Ministère des Services sociaux et communautaires, *Aide sociale de l'Ontario – Rapport statistique trimestriel*, décembre 2007.

Où sont partis les emplois bien rémunérés?

Depuis octobre 2003, l'économie ontarienne a enregistré environ 400 000 nouveaux emplois nets. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux ont été créés dans le secteur public – 225 000 plus précisément, soit le double des emplois créés dans le secteur privé (112 100 emplois à peine). Au cours de la même période, il s'est créé dans l'économie ontarienne 69 600 emplois de travailleurs indépendants⁸.

Les emplois dans la fonction publique ne créent pas de richesse. Il s'agit simplement d'une redistribution des revenus au moyen de l'imposition des entreprises du secteur privé et des particuliers. Ce sont des emplois financés avec l'argent des contribuables – chaque nouvel emploi dans la fonction publique crée une demande fiscale correspondante. Le véritable test de la performance d'une économie est la création d'emplois dans le secteur privé, laquelle est très déficiente.

Entre le début de 2004 et la fin de 2007, l'Ontario a vu le secteur public s'enrichir en moyenne de 50 950 emplois par année, contre seulement 11 425 nouveaux emplois par année dans le secteur privé. Il s'agit d'une augmentation annuelle d'environ 4,8 % dans la fonction publique et de moins de 1 % dans le secteur privé.

Pendant les huit années où le gouvernement progressiste-conservateur a été au pouvoir, soit de 1996 à 2003, le secteur privé s'est enrichi de 109 000 emplois en moyenne par année, tandis que le nombre d'emplois dans la fonction publique progressait de 6 000 par année en moyenne; or, tous ces emplois ont été créés dans une économie beaucoup moins vigoureuse.

Alors que le nombre total d'emplois en Ontario a progressé de 6,6 % depuis octobre 2003, la création d'emplois dans les provinces de l'Ouest a été beaucoup plus importante. Le nombre total d'emplois en Alberta et en Colombie-Britannique au cours de la même période a augmenté de 15 % et de 13 % respectivement, soit plus du double du taux de croissance de l'emploi en Ontario. Depuis octobre 2003, l'Ontario est la seule province canadienne où il se crée plus d'emplois dans le secteur public que dans le secteur privé.

- En Colombie-Britannique, le nombre d'emplois dans le secteur privé a augmenté de 70 %, contre 20 % dans le secteur public.
- En Alberta, le nombre d'emplois dans le secteur privé a augmenté de 59 %, contre 30 % dans le secteur public.
- Au Québec, le nombre d'emplois dans le secteur privé a augmenté de 55 %, contre 20 % dans le secteur public⁹.

⁸ Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0089.

⁹ Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0089.

Le régime fiscal le moins compétitif au Canada

Un environnement fiscal compétitif est l'un des principaux facteurs qui attireront les investissements de l'ampleur et de la qualité dont l'Ontario a besoin. Aujourd'hui, à cause des hausses d'impôt mal avisées du gouvernement McGuinty, l'Ontario possède le régime d'imposition des entreprises le moins compétitif au Canada et l'un des taux marginaux d'imposition les plus élevés dans le monde sur les investissements des entreprises.

Le gouvernement McGuinty a tiré des revenus sans précédent des impôts. Les revenus fiscaux ont grimpé de 17,3 milliards de dollars depuis l'exercice 2003-2004, soit une augmentation de 35 % des revenus d'imposition au cours d'un même mandat. En fait, l'un des premiers projets de loi déposés à l'Assemblée législative par le gouvernement libéral prévoyait la plus forte hausse des impôts dans l'histoire de l'Ontario. Même s'il avait promis tout à fait le contraire au cours de la campagne électorale, Dalton McGuinty a alourdi le fardeau fiscal des familles de travailleurs, des aînés et des entreprises.

De toute évidence, le gouvernement libéral ne comprend pas que sa politique budgétaire et sa politique fiscale nuisent aux investissements et, par conséquent, à la productivité de l'Ontario. Les impôts ont un impact considérable sur les décisions des entreprises quant à l'endroit où elles s'établiront. L'écart de 40 % entre le taux d'imposition réel des entreprises en Alberta et en Ontario est la raison en gros pour laquelle l'Alberta compte davantage d'entreprises (12 % de plus)¹⁰. Si la tendance à la hausse des impôts se maintient, le taux effectif marginal d'imposition de l'Ontario (le taux d'imposition global sur les nouveaux investissements des entreprises) sera de 36 % en 2012, contre 18,8 % au Québec.

Plusieurs groupes qui ont témoigné devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques ont invité le gouvernement de l'Ontario à réduire le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers. L'opposition officielle recommande fortement que le gouvernement McGuinty réduise le fardeau fiscal afin d'accroître la compétitivité de l'Ontario¹¹.

Selon l'Institut C.D. Howe, « la réduction des taux d'imposition favorise la productivité, les investissements et la prise de risque sans que les gouvernements aient à départager les gagnants des perdants, une tâche qui leur réussit rarement¹². »

L'impôt sur le capital : un impôt qui nuit à l'emploi

L'une après l'autre, les études économiques contemporaines montrent que les impôts sur le capital font partie des modes d'imposition les plus inefficaces. L'impôt sur le capital est un impôt direct, payé année après année, sur l'argent que les entreprises investissent dans leur capital, et elles doivent payer cet impôt même si elles ne réalisent aucun profit. Il n'y a pas beaucoup d'administrations qui utilisent cet impôt et la plupart de nos concurrents n'ont pas un

¹⁰ Beaulieu, E., K.J. McKenzie et J.-F. Wen, « Do Taxes Matter for Firm Location? Evidence from Canadian Provinces », 2004.

¹¹ Coalition after property tax reform; Canadian Tax Payers' Federation; Association des chemins de fer du Canada; Conseil canadien du commerce de détail.

¹² Institut C.D. Howe, *Federal and Provincial Tax Reform: Let's get back on track*, juillet 2007.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréflechies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

taux d'impôt important sur le capital dans les cas où ils prélèvent un tel impôt – l'Ontario est donc dans une position qui est loin de l'avantager.

Les économistes se plaignent à juste titre que les impôts sur le capital pénalisent les investissements dans un contexte où l'augmentation de la productivité demeure le plus grand défi qui se pose à notre économie¹³.

L'impôt sur le capital nuit à l'investissement, alors que nous devons manifestement nous efforcer de favoriser les investissements.

Voici ce que disent les experts :

« À l'instar de tous les impôts exigés des entreprises, les impôts sur le capital ont tendance à réduire les investissements en faisant augmenter le taux de rendement requis sur les investissements progressifs. Or, alors que le risque d'investissement est partagé entre les entreprises et le gouvernement dans le cas de l'impôt sur le revenu des sociétés, les impôts sur le capital sont exigibles même quand l'investissement n'est pas rentable, ce qui fait que l'impôt sur le capital nuit considérablement aux investissements¹⁴. »

D'après Statistique Canada, « l'investissement en capital... a été le facteur le plus important dans la croissance de la productivité du travail dans le secteur des entreprises au cours des quarante dernières années¹⁵ ».

« Plus ils élimineront rapidement tous les impôts sur le capital, plus ils pourront attirer les investisseurs nationaux et étrangers, ce qui leur permettra de relever les défis de la productivité pour faire croître leur économie et rehausser leur niveau de vie. Compte tenu de l'élan actuel, à une époque où les marchés financiers sont ouverts et intégrés à l'échelle mondiale, on ne pourra plus se permettre de maintenir de tels obstacles à l'investissement et ce, plus vite qu'on ne le croie¹⁶. »

Dans les périodes de ralentissement économique, quand les entreprises perdent de l'argent et doivent trouver des moyens de réduire leurs coûts, l'impôt sur le capital les oblige à sabrer dans les dépenses où elles ont de la latitude, à savoir surtout les salaires. Il s'ensuit que l'impôt sur le capital entraîne de plus grandes pertes d'emplois quand l'activité économique ralentit.

En 2003, le budget progressiste-conservateur proposait d'éliminer l'impôt sur le capital selon le calendrier du gouvernement fédéral, soit avant le 1^{er} janvier 2008. En fait, le gouvernement fédéral a éliminé son impôt sur le capital en 2006, soit deux ans plus tôt que prévu, et a proposé des mesures d'incitation dans son budget de 2007 pour encourager les provinces à faire de même.

¹³ TD Economics Special Report, *Capital Taxes in Canada*, 27 juin 2007.

¹⁴ TD Economics Special Report, *Capital Taxes in Canada*, 27 juin 2007.

¹⁵ John R. Baldwin et Wulong Gu, « Investissement et croissance de la productivité à long terme dans le secteur des entreprises au Canada, 1961 à 2002 », *La Revue canadienne de productivité*, Statistique Canada, juin 2007.

¹⁶ TD Economics Special Report, *Capital Taxes in Canada*, 27 juin 2007.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréflechies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

Le gouvernement McGuinty a haussé les impôts sur le capital, nuisant ainsi aux investissements futurs :

L'Ontario était en voie d'éliminer l'impôt sur le capital qui est néfaste à l'emploi quand le gouvernement libéral a renversé la vapeur et remis aux calendes grecques toute réduction de cet impôt. À la suite de pressions considérables exercées par des groupes de gens d'affaires ainsi que par John Tory et l'opposition officielle, le gouvernement McGuinty a admis implicitement son erreur et s'est décidé à annoncer dans son budget de 2007 des mesures pour éliminer l'impôt sur le capital pour toutes les entreprises d'ici le 1^{er} juillet 2010, soit plus de deux ans plus tard que la date prévue initialement.

L'opposition officielle demande au gouvernement libéral d'accélérer les plans annoncés dans l'exposé budgétaire de l'automne et d'éliminer immédiatement l'impôt sur le capital pour toutes les entreprises.

Des impôts élevés sur le revenu des entreprises

Même quand l'impôt sur le capital aura enfin été éliminé en 2010, l'Ontario aura encore le taux d'imposition réel le plus élevé sur le capital (33,5 %). Cette distinction malheureuse sera le résultat d'un taux d'impôt provincial élevé sur le revenu des sociétés (14 %) et de taxes de vente au détail élevées sur les intrants en capital¹⁷.

Dans le budget de 2001, le gouvernement progressiste-conservateur avait annoncé des mesures pour abaisser à 8 % d'ici 2005 le taux d'impôt sur le revenu des sociétés pour toutes les entreprises. De nouveau, contrairement aux autres administrations, le gouvernement McGuinty a renversé cette tendance et augmenté les impôts sur le revenu des entreprises.

La soi-disant *Loi de mesures financières de 2003* du gouvernement libéral :

- éliminait le plan de réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés annoncé dans le budget de 2001;
- augmentait de façon importante à 14 % le taux d'impôt de l'Ontario sur le revenu des sociétés;
- gelait à 5,5 % le taux d'imposition des petites entreprises et annulait la réduction prévue du taux à 4 %.

À l'opposé :

- L'Alberta a diminué ses taux de 12,5 % à 10 %.
- La Saskatchewan – dirigée par un gouvernement néodémocrate – abaissait son taux de 17 % à 13 %.
- Dans son budget de 2008, le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique annonçait d'autres réductions du taux d'impôt provincial sur le revenu des sociétés, d'abord à 11 % le 1^{er} juillet et ensuite à 10 % d'ici 2011.

¹⁷ Institut C.D. Howe, *Federal and Provincial Tax Reform: Let's get back on track*, juillet 2007.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

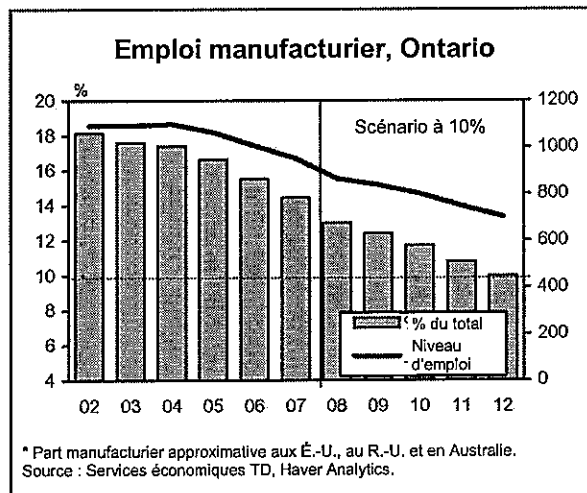
Les gouvernements réduisent les impôts des entreprises afin d'attirer les investissements et de pouvoir ainsi créer des emplois bien rémunérés et renforcer leur compétitivité au niveau international. Le taux fédéral d'imposition du revenu des sociétés baissera à 15 % d'ici 2012. Le Canada aura ainsi le taux d'imposition du revenu des sociétés le plus bas parmi les pays développés, ce qui lui procurera un avantage fiscal important sur les États-Unis.

L'opposition officielle exhorte le gouvernement libéral à réduire le fardeau fiscal des entreprises et à abaisser le taux d'imposition du revenu des sociétés à un niveau qui permette à la province de faire concurrence aux autres provinces canadiennes et aux États-Unis.

La crise du secteur de la fabrication

La fabrication est le pivot de l'économie de l'Ontario; elle représente près de 19 % de la production économique totale. Les fabricants créent des emplois indirects chez les fournisseurs qui offrent des services aux fabricants et à leurs employés. En général, les emplois du secteur de la fabrication sont mieux rémunérés et les avantages sociaux y sont plus généreux que dans les autres secteurs.

Alors que le premier ministre McGuinty a qualifié de « léger recul » les pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication en Ontario, le fait est que le secteur traverse une crise. Depuis 2005, l'Ontario a perdu 163 800 emplois bien rémunérés dans le secteur de la fabrication, dont 64 000



au cours de la seule année 2007. Par rapport aux autres provinces, l'Ontario a subi la plus grosse perte d'emplois manufacturiers, tant en chiffres absolus qu'en pourcentage de l'emploi manufacturier.

D'après la CIBC, 200 000 autres emplois manufacturiers demeurent à risque dans le Centre du Canada, car la part de l'industrie du nombre total d'emplois continue de diminuer¹⁸. Illustrons le phénomène : si la part des emplois en usine en Ontario et au Québec correspondait aux 10 % de la part des emplois manufacturiers en 2012 (et dans l'hypothèse où il y aurait, en moyenne, un gain annuel modéré de 1 %-1,5 %

de l'emploi global), l'Ontario et le Québec perdraient encore 250 000 et 100 000 emplois respectivement au cours des cinq prochaines années¹⁹.

Selon la Banque TD, le gros point faible du secteur canadien de la fabrication par rapport à son homologue américain est le sous-investissement dans le matériel et l'outillage²⁰. Les dépenses annuelles consacrées au matériel et à l'outillage dans le secteur de la fabrication de l'Ontario diminuent depuis 2003. Elles ont régressé de 3 % entre 2006 et 2007 passant de 8,2 milliards de dollars à 8,1 milliards de dollars. Si ce n'était de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario serait la seule province canadienne où ce genre d'investissement a diminué en 2007²¹.

Le gouvernement a un rôle à jouer pour soutenir les fabricants pendant qu'ils s'ajustent aux nouvelles réalités. Les mesures qui augmentent le soutien à l'investissement, à la formation et aux infrastructures frontalières contribueraient à amortir le choc, tandis que la réduction des

¹⁸ *Prévisions provinciales*, octobre 2007.

¹⁹ TD Economics, Étude spéciale, *La fabrication bat de l'aile en Ontario et au Québec et le dollar canadien est loin d'être le seul coupable*, le 13 février 2008.

²⁰ TD Economics, Étude spéciale, *La fabrication bat de l'aile en Ontario et au Québec et le dollar canadien est loin d'être le seul coupable*, le 13 février 2008.

²¹ Statistique Canada, CANSIM, tableau 029-0005.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréflechies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

obstacles actuels au commerce interprovincial devrait constituer la grande priorité²². « Il n'y a pas de solution rapide, selon la Banque TD, et des programmes mal conçus risquent d'offrir peu d'avantages, tout en pesant très lourd sur le trésor public²³. »

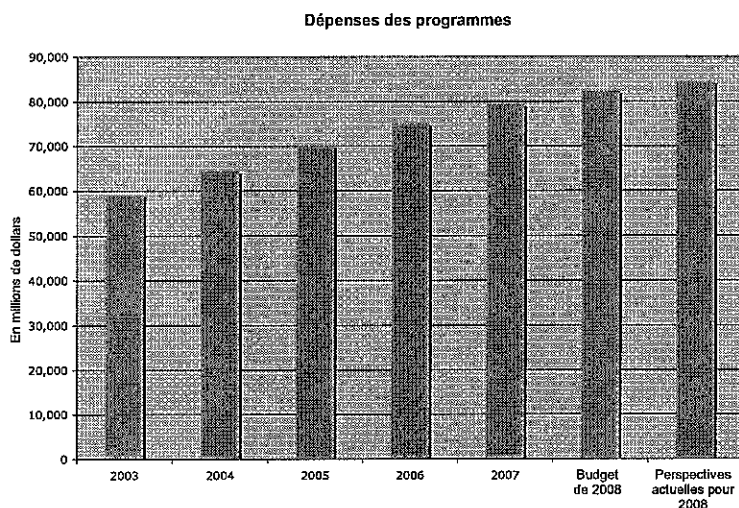
²² TD Economics, Étude spéciale, *La fabrication bat de l'aile en Ontario et au Québec et le dollar canadien est loin d'être le seul coupable*, le 13 février 2008.

²³ TD Economics, Étude spéciale, *La fabrication bat de l'aile en Ontario et au Québec et le dollar canadien est loin d'être le seul coupable*, le 13 février 2008.

Les dépenses effrénées de McGuinty

Les dépenses galopantes du gouvernement McGuinty continuent de préoccuper au plus haut point l'opposition officielle. De la Confédération à 2003, soit en 136 années, les dépenses du gouvernement provincial ont augmenté pour atteindre 68 milliards de dollars par an. Sous le gouvernement libéral, les dépenses totales ont monté en flèche pour s'établir à 93,4 milliards de dollars selon les perspectives actuelles, par rapport à 68,5 milliards de dollars au cours de la dernière année complète durant laquelle le gouvernement progressiste-conservateur était au pouvoir. Il s'agit d'une hausse de 24 % des dépenses en seulement quatre ans, totalisant 24,9 milliards de dollars, soit 4,1 milliards de dollars par année en moyenne. Une croissance des

dépenses gouvernementales de cette ampleur est irresponsable et néfaste pour l'économie.



Les dépenses de programme totales ont augmenté de 25,5 milliards de dollars, soit 43 %, depuis 2003. Alors que les dépenses de programmes ont progressé de 7,4 % par année, l'économie a affiché une croissance beaucoup lente. Le PIB a progressé de 4,1 % seulement par année et l'inflation de 1,8 %. Une croissance des dépenses de cette ampleur est absolument insoutenable. À long terme, le

résultat sera un niveau de dépenses qui creuse le déficit de la province et alourdit sa dette pendant de nombreuses années.

La réalité est simple, le présent gouvernement est beaucoup trop dépensier. Le gouvernement libéral a déjà ajouté 10,4 milliards de dollars à la dette provinciale nette, ce qui correspond à une nouvelle dette de plus de 800 \$ pour chaque personne vivant en Ontario, et représente un endettement qui hypothèque considérablement notre prospérité future.

Il est scandaleux de voir à quel point le gouvernement libéral a pu augmenter la dette provinciale en si peu de temps compte tenu des revenus fiscaux énormes qui ont été générés au cours des dernières années par les nombreuses hausses d'impôt du gouvernement McGuinty. Les revenus du gouvernement ont grimpé de 25,5 milliards de dollars – une hausse ahurissante de 37 % – pour s'établir à 94,1 milliards de dollars selon les perspectives actuelles par rapport à 68,6 milliards de dollars en 2003.

Au moment où l'Ontario est confrontée aux défis de l'incertitude économique mondiale croissante, il est plus important que jamais que le gouvernement libéral mette de l'ordre dans ses finances. Étant donné que les dépenses en général dépassent les prévisions après coup, freiner la croissance des dépenses au cours de ce creux du cycle économique sera particulièrement

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

difficile²⁴. La prudence en matière de gestion financière et de dépenses s'impose. C'est l'heure des dépenses responsables. Le moment est venu de prendre des décisions difficiles, car la croissance actuelle des dépenses est tout simplement insoutenable et ne fera que nuire davantage à l'économie de l'Ontario.

²⁴ TD Economics, *Ontario Fiscal Update*, 14 décembre 2007.

Le déficit d'infrastructure de l'Ontario

Le « déficit d'infrastructure » de la province a gonflé depuis 2003. Dans le budget de 2007, le gouvernement McGuinty a promis d'injecter 5,9 milliards de dollars dans l'infrastructure; il s'agit d'une goutte dans l'océan. Les systèmes d'alimentation en eau désuets, l'insécurité de l'approvisionnement énergétique et l'engorgement des routes sont trois exemples flagrants des fissures qui existent dans les fondations de l'infrastructure de la province. En quatre ans, les investissements des libéraux dans l'infrastructure publique ont été carrément insuffisants, les libéraux faisant fi des problèmes critiques en privilégiant des politiques ponctuelles et politiquement utiles.

Après avoir négligé les besoins d'infrastructure du Nord de l'Ontario pendant les trois premières années de leur mandat, les libéraux ont essayé de compenser leur laisser-faire en créant un programme ponctuel de remise en état de 70 millions de dollars seulement, l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure rurale. C'est un bon départ, mais ce montant ne peut pas compenser trois années d'inaction dans le domaine de l'infrastructure rurale. La statistique la plus révélatrice est peut-être celle qui concerne la taxe sur les carburants : le gouvernement McGuinty a tiré plus de revenus de cette taxe qu'il en a consacré à l'amélioration des routes et à de nouveaux investissements dans les transports en commun. C'est peut-être la raison pour laquelle les projets de longue date reliés au transport, comme terminer l'autoroute 407, ne sont toujours pas achevés.

Dalton McGuinty prétend qu'il consacrera 17,5 milliards de dollars à son plan pour le réseau de transport, Transports-Action Ontario 2020, mais il ne dit pas comment il le financera. Il n'y aura pas d'injection de nouveaux fonds avant 2011 d'après cette comptabilité créative et encore, on parle seulement de 50 millions de dollars. Dans sa plate-forme, Dalton McGuinty a enterré les dépenses pour le transport dans la catégorie « Autres programmes ». C'est une enveloppe budgétaire de 11 milliards de dollars qui n'augmente que de 800 millions de dollars sur quatre ans et qui inclut des nouvelles dépenses de 235 millions de dollars qui sont déjà affectées à d'autres postes que le transport.

« Il y a beaucoup de gestes que nous pourrions poser au niveau provincial pour étayer la performance nationale. J'espère que vous vous concentrerez sur les initiatives qui améliorent notre avantage concurrentiel... l'infrastructure physique – les routes, le système de transport dont nous avons besoin pour assurer notre compétitivité au niveau mondial », a dit au Comité des finances Warren Jestin, chef économiste à la Banque Scotia.

Le temps est venu de rebâtir l'Ontario. Les gouvernements ont eu la partie belle en remettant à plus tard la création de nouvelles infrastructures et l'entretien du stock existant pour affecter ces budgets à d'autres dépenses. Le résultat est manifeste dans tout l'Ontario : le déficit d'infrastructure ressort dans les ponts qui s'écroulent, dans les transports en commun bondés et dans toutes les routes engorgées à l'heure de pointe. Dans beaucoup de collectivités, l'engorgement routier empire; les emplois et la productivité écopent.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

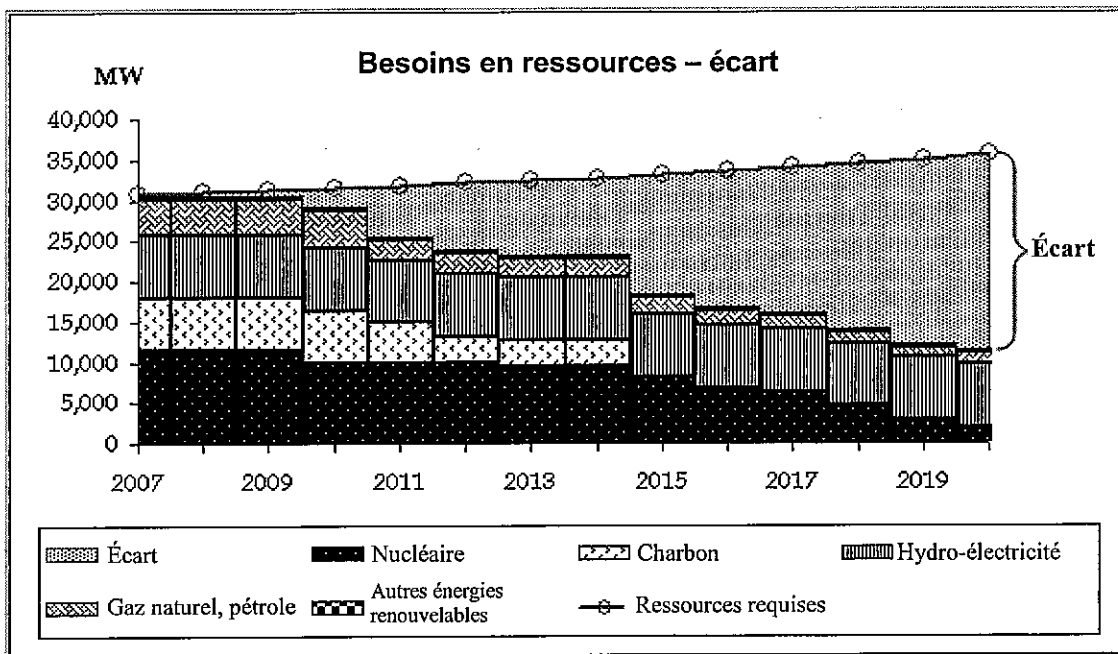
Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

L'opposition officielle a déposé plusieurs motions pour régler le déficit d'infrastructure croissant de l'Ontario. Il est regrettable que le Comité des finances dominé par les libéraux ait rejeté chacune des recommandations qui permettraient de rebâtir l'économie en ruines de l'Ontario.

Une crise énergétique à l'horizon

Pour pouvoir être un acteur qui compte sur le marché international, l'Ontario doit avoir un approvisionnement énergétique abordable, concurrentiel et fiable. Au cours d'une conférence de presse en 2002, Dalton McGuinty a promis de fermer les centrales au charbon de l'Ontario avant 2007. Aujourd'hui, il promet de le faire avant 2015, mais n'a aucun plan pour remplacer l'énergie produite par ces centrales.

Selon les prévisions du Plan pour le réseau d'électricité intégré de l'Ontario (PREI), la demande de pointe correspondra à près de 29 000 MW d'ici dix ans et atteindra 33 677 MW d'ici 2027. La capacité actuelle en période de pointe dans la province se situe entre 26 000 et 28 000 MW. Or, les centrales qui fournissent la majeure partie de cette énergie ont besoin d'être remises en état ou d'être remplacées au cours des 20 prochaines années. La plus grande source d'énergie – le parc nucléaire – approche de la fin de sa durée de vie utile. Le respect de la promesse d'éliminer les centrales au charbon réduira encore davantage l'approvisionnement. Dans le graphique suivant, qui provient du PREI, la distance entre la ligne des « ressources requises » et les barres empilées montre l'écart qui s'annonce entre la demande et l'offre²⁵ :



Le gouvernement McGuinty n'a pas vraiment de plan pour remédier à la crise qui s'annonce à l'horizon et n'a rien fait pour assurer un approvisionnement énergétique suffisant pour les entreprises et les particuliers de l'Ontario.

Plusieurs organisations ont dit au Comité des finances que les prix élevés de l'énergie et l'incertitude quant à l'offre future font en sorte qu'il est difficile pour les entreprises de la province d'attirer des investissements. D'après l'Ontario Forest Industries Association, notre

²⁵ Le rapport du Comité d'examen des organismes concernant l'étape II de son étude des compagnies d'électricité de l'Ontario, novembre 2007.

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréflechies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

approvisionnement d'électricité n'est ni abordable ni concurrentiel. Les prix élevés ont obligé les sociétés forestières à réduire la production, à fermer des scieries et à faire des mises à pied. Les prix de l'électricité de l'Ontario demeurent parmi les plus élevés dans la liste des administrations concurrentes.

Conclusion

Dans le présent Rapport dissident de l'opposition officielle, nous abordons plusieurs problèmes auxquels est confrontée l'économie de l'Ontario. La province, qui était autrefois la locomotive de l'économie canadienne, est devenue sous la gouvernance de Dalton McGuinty l'une des provinces affichant la plus faible croissance au pays. Depuis 2005, l'Ontario a perdu 163 800 emplois manufacturiers, et un nombre sans précédent de travailleurs qualifiés ont quitté la province. Les politiques économiques mal avisées du gouvernement McGuinty appauvrissent la province et tout indique que l'Ontario pourrait bientôt devenir une province bénéficiaire de la péréquation.

Ce qui est triste c'est que, sous la gouvernance des libéraux de McGuinty, l'Ontario marque un écart de plus en plus prononcé. Il faut prendre des mesures pour améliorer la compétitivité de l'Ontario en instaurant un système de taxation plus intelligent et moins onéreux, en réduisant les formalités administratives et en faisant des investissements plus stratégiques pour stimuler la croissance économique. L'opposition officielle a déposé plusieurs motions en réponse à ces problèmes de compétitivité prévoyant, notamment, l'élimination immédiate de l'impôt sur le capital et la réduction graduelle de l'impôt-santé; cependant, le Comité permanent dominé par les libéraux ne ressentait aucun enthousiasme pour la réduction du fardeau fiscal le plus lourd en Amérique du Nord et a voté contre chacune des motions.

John Tory et l'opposition officielle sont extrêmement préoccupés par l'état actuel de l'économie ontarienne et invitent les libéraux de McGuinty à prendre immédiatement les mesures suivantes pour rétablir la position de la province comme leader économique du Canada :

- Réduire le fardeau fiscal imposé aux entreprises et aux nouveaux investissements des entreprises;
- Éliminer complètement et dès maintenant les impôts sur le capital en Ontario;
- Réduire les impôts des petites entreprises;
- Commencer sérieusement à prendre les mesures qui s'imposent pour remédier aux préoccupations bien réelles concernant l'approvisionnement énergétique futur en Ontario, et régler la question des prix non compétitifs par rapport à ceux en vigueur dans d'autres administrations;
- Réparer les routes, les ponts et les voies navigables dont dépendent nos échanges commerciaux et éliminer une fois pour toutes le déficit d'infrastructure qui va en s'aggravant.

Un ralentissement de la croissance est synonyme d'un moins grand nombre de débouchés économiques pour les travailleurs ontariens et leurs familles. Une économie au ralenti signifie aussi que le gouvernement a moins de revenus fiscaux pour financer des services sociaux

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

essentiels comme les soins de santé et l'éducation. Il est impératif que le gouvernement prenne l'initiative d'inverser les tendances économiques actuelles dans la province.

Le budget de cette année offre une fois de plus au gouvernement l'occasion de réduire les impôts, de faire des investissements judicieux et d'améliorer la compétitivité de l'Ontario pour éclaircir l'horizon. Depuis des années, le gouvernement libéral a tout ce qu'il faut pour réduire les impôts. Il a plutôt choisi d'utiliser les excédents importants, qui correspondent pratiquement aux revenus tirés de l'impôt-santé injuste et régressif, pour financer ses dépenses effrénées de fin d'exercice. Le temps est venu de faire les choses autrement.

ANNEXE I : Motions de 2008 présentées par le Parti progressiste-conservateur

Impôt des sociétés REJETÉE

Attendu que l'Ontario a le régime fiscal le moins compétitif au Canada;

Attendu que l'Ontario a l'un des taux marginaux d'imposition les plus élevés dans le monde sur les investissements des entreprises;

Attendu que toutes les autres provinces canadiennes visent à réduire les impôts des entreprises afin de stimuler les investissements et la création d'emplois;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances abaisse le taux d'impôt sur le revenu des sociétés pour toutes les entreprises de l'Ontario afin d'encourager les investissements.

Impôt sur le capital REJETÉE

Attendu que les impôts sur le capital font partie des modes d'imposition les plus inefficaces;

Attendu que peu d'administrations prélèvent de l'impôt sur le capital, ce qui place l'Ontario dans une position peu favorable;

Attendu que l'impôt sur le capital décourage les investissements et est absorbé par les particuliers par le biais des prix plus élevés des biens et des services, des salaires plus bas et des taux de rendement réduits sur l'épargne et les investissements;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances élimine immédiatement l'impôt sur le capital qui est néfaste à l'emploi.

Industrie forestière REJETÉE

Attendu que l'industrie forestière en Ontario traverse une crise;

Attendu que l'Ontario a perdu près de 5 500 emplois bien rémunérés dans le secteur forestier depuis 2002 et que d'autres emplois risquent de disparaître chaque jour;

Attendu que des formalités administratives pénibles et nuisant aux affaires retardent la transformation de l'industrie en augmentant inutilement les coûts du bois livré et les coûts d'exploitation des moulins à bois;

Attendu que le temps perdu et l'incertitude entourant le processus chassent les investisseurs;

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréfléchies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

Il est résolu que le Comité permanent des finances recommande que le gouvernement prenne immédiatement des mesures pour réduire le fardeau administratif auquel fait face le secteur forestier afin que le secteur retrouve sa compétitivité perdue, notamment un approvisionnement énergétique sûr, fiable et à prix compétitif.

Le soi-disant impôt-santé REJETÉE

Attendu que le soi-disant impôt-santé est inutile et que les revenus qu'il génère ne sont pas affectés aux soins de santé, mais au Trésor de l'Ontario;

Attendu qu'il encourage simplement une augmentation incontrôlée des dépenses et du gaspillage dans d'autres secteurs;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances inclue dans le budget de 2008-2009 un plan responsable pour éliminer graduellement l'impôt-santé régressif et imposé à la classe moyenne par les libéraux de McGuinty.

Évaluations foncières REJETÉE

Attendu que, dans l'année d'évaluation foncière 2005, 400 000 propriétés ont subi des hausses d'évaluation de plus de 20 %;

Attendu que les propriétaires ontariens, à la suite du gel de trois ans des évaluations foncières, subiront d'un coup trois années d'évaluation foncière, notamment de nombreuses hausses cet automne;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances plafonne les évaluations foncières à 5 % par année tant que la propriété du logement est maintenue ou qu'elle est transférée à un conjoint.

Technologie du charbon épuré REJETÉE

Attendu que le gouvernement McGuinty a pris la décision irresponsable de fermer les centrales au charbon sans prévoir de plan pour assurer leur remplacement par un approvisionnement énergétique suffisant, abordable et fiable;

Attendu qu'aucune mesure n'a été prise pour améliorer la qualité de l'air que respirent les Ontariens par l'installation de technologies facilement accessibles pour épurer les émissions provenant des centrales au charbon;

Attendu que 2014 est la nouvelle année choisie pour la fermeture des centrales au charbon et qu'il y a de graves doutes qu'il est même possible de respecter ou conseillé de respecter cette date;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances et le gouvernement de l'Ontario prennent immédiatement des mesures pour installer les technologies d'épuration du charbon les plus avancées aux quatre centrales au charbon de l'Ontario et prennent des mesures utiles et réalisables pour améliorer la qualité de l'air en Ontario. De plus, l'opposition officielle recommande qu'une étude soit menée pour examiner dans quelle mesure les quatre centrales au charbon de la province puissent assurer la séquestration du carbone et que si un tel projet s'avère réalisable, le gouvernement fasse de réels efforts pour y installer ces technologies.

Ponts municipaux : (pont Strandherd-Armstrong) REJETÉE

Attendu que la collectivité en pleine croissance de Barrhaven et Riverside South a besoin d'améliorations en matière d'infrastructure pour de nouvelles routes et des ponts;

Attendu que le gouvernement fédéral et la Ville d'Ottawa ont octroyé des fonds pour construire le pont Strandherd-Armstrong;

Attendu que la Ville d'Ottawa demande aux trois paliers de gouvernement qu'ils s'engagent à financer ce projet de 105 millions de dollars;

Attendu que le pont Strandherd-Armstrong reliera deux collectivités qui sont situées à proximité l'une de l'autre, mais que sépare l'imposante rivière Rideau;

Attendu que d'autres collectivités rurales en pleine croissance dans l'ensemble de l'Ontario ont aussi grandement besoin d'une aide financière provinciale pour soutenir la construction de nouvelles routes et de ponts;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances, dans les dépenses de programmes totales prévues, s'engage dans le budget de 2008 à ce que la construction de nouveaux ponts municipaux, comme le projet du pont Strandherd-Armstrong dans la ville d'Ottawa, soit financée par le gouvernement provincial à hauteur du tiers au moins.

Réduction de la dette REJETÉE

Attendu que la dette de 162,9 milliards de dollars du gouvernement de l'Ontario coûte 9 milliards de dollars par année en intérêts;

Attendu que ce montant de 9 milliards de dollars pourrait être investi dans les priorités des Ontariens ou retourné aux contribuables si la province n'avait pas à effectuer ces paiements d'intérêts;

Attendu qu'on ne devrait pas imposer aux générations futures le fardeau d'une dette inabordable;

Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne?

Les politiques économiques irréflechies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario?

Attendu que la dette devrait être réduite de façon constante et prévisible;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances affecte 1 % des revenus provinciaux totaux à la réduction de la dette chaque année à compter de 2009-2010.

Infrastructure municipale REJETÉE

Attendu que les routes et les ponts sont des liens essentiels entre les collectivités de l'Ontario;

Attendu que les municipalités de l'Ontario peinent à assumer les coûts élevés de l'entretien des routes et des ponts;

Attendu que la santé économique de l'Ontario passe par la circulation sécuritaire et efficiente des personnes et des biens;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances accorde un financement permanent aux municipalités pour les routes, les ponts et d'autres projets d'infrastructure, leur procurant ainsi un financement à long terme prévisible et fondé sur le mérite.

ANNEXE C

OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

L'opinion dissidente du NPD au sein du Comité prébudgétaire des finances

**Recommandations et
arguments**

**sur les consultations prébudgétaires
à l'intention du ministre des Finances**

2008

**Document présenté au
Comité permanent des finances
et des affaires économiques**

le 5 mars 2008

Le rapport dissident du NPD

Introduction

Le NPD a été impressionné par la qualité extraordinaire des exposés présentés dans le cadre des délibérations prébudgétaires du Comité des finances.

Toutefois, la réponse des députés du parti ministériel siégeant au Comité à l'éventail impressionnant d'exposés et de présentations a été très décevante. Alors que plus d'un millier de recommandations avaient été sérieusement élaborées, les députés du parti ministériel se sont contentés de présenter au Comité quatre motions d'autosatisfaction sans substance dans le cadre de la rédaction de son rapport.

Le NPD estime que ce comportement est inacceptable et qu'il témoigne d'un mépris véritable pour les efforts considérables qui ont été consacrés à la production et à la présentation des exposés.

Nous estimons également que la maigre contribution des députés du parti ministériel à la rédaction du rapport et leur répugnance à appuyer les motions de l'opposition minent la qualité du rapport final. À notre avis, le Comité des finances se doit de transmettre au ministre des Finances les recommandations les plus judicieuses qui lui ont été soumises; or, ce n'est manifestement pas le cas dans les recommandations prébudgétaires de 2008-2009 du Comité des finances.

Recommandations principales

1. Investir dans les collectivités qui dépendent des ressources et de la fabrication

Dans les motions qu'il a présentées au Comité, le NPD a proposé de mettre fin à quatre années de politique économique mal avisée du gouvernement McGuinty au moyen d'un programme à la fois ambitieux et réalisable d'encouragements à la création d'emplois comportant trois volets : 1) un crédit d'impôt à l'investissement dans le secteur de la fabrication; 2) l'injection immédiate d'une somme de 350 millions de dollars en fonds fédéraux dans les collectivités vulnérables et 3) un programme énergétique pour encourager « l'achat de produits fabriqués en Ontario ».

Ce programme a été rejeté par la majorité libérale du Comité.

Depuis juin 2004, près de 200 000 travailleurs ontariens du secteur manufacturier ont perdu leur emploi, sans compter les quelque 10 000 emplois directs perdus dans la foresterie, pertes qui ont décimé de nombreuses collectivités du Nord de l'Ontario qui dépendent des ressources.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Dalton McGuinty, l'Ontario a perdu plus de 15 % de ses emplois manufacturiers bien rémunérés – c'est une perte de 6,6 milliards de dollars en salaires dans l'économie de l'Ontario.

Depuis quatre ans, le NPD ne cesse d'attirer l'attention sur la crise que vivent les collectivités de la province qui dépendent de la fabrication et des ressources, et de soumettre des solutions constructives telles qu'un commissaire à la protection des emplois, un tarif d'électricité sectoriel et une réglementation plus sévère pour la fermeture d'usines.

Ce sont de bonnes idées et le NPD poursuivra la lutte pour qu'elles se concrétisent. Malheureusement, les députés qui représentent McGuinty au Comité les ont toutes rejetées.

Voici les chiffres associés à la crise des emplois dans les secteurs de la fabrication et des ressources de l'Ontario :

- Sous la gouvernance de Dalton McGuinty, 10 000 emplois dans le secteur forestier d'une valeur de 869 millions de dollars pour l'économie de l'Ontario ont été perdus – sur ces 10 000 emplois, les travailleurs du Nord de l'Ontario en ont perdu sept sur dix.
- Le nombre d'emplois manufacturiers en Ontario s'établissait à 933 000 en janvier 2008. Il s'agit d'une perte de plus de 185 000 emplois depuis juillet 2004, soit plus de 15 % du total des emplois dans ce secteur.
- Les produits dans le secteur de l'automobile (pièces et montage), de l'acier et de la foresterie ont été très durement touchés.
- Dans le secteur de l'automobile, par exemple, le Canada a enregistré un déficit commercial en 2006, une première en 18 ans.
- Statistique Canada a constaté que le travailleur moyen qui a perdu son emploi dans le secteur manufacturier subit une baisse de salaire de 25 % dans son nouvel emploi. C'est une perte de 10 000 \$ en salaire par travailleur.
- Le taux salarial moyen des emplois manufacturiers en 2007 était de 20,68 \$ l'heure. C'est sensiblement plus élevé que le taux horaire moyen de 18,42 \$ l'heure.

C'est la raison pour laquelle le budget de 2008 doit contenir le programme d'encouragements suivant en trois volets pour la création d'emplois :

- Un crédit d'impôt à l'investissement axé sur la création d'emplois, inspiré du crédit manitobain, qui encouragerait les fabricants et les transformateurs à faire des dépenses d'équipement et à créer des emplois. Le crédit correspondrait à 10 % des investissements faits dans l'acquisition de nouvel équipement et la construction d'usines. Une mesure d'encouragement supplémentaire sous la forme d'un crédit de 20 % serait offerte pour les investissements dans la création d'emplois dans les industries vertes;
- Un programme visant à encourager « l'achat de produits fabriqués en Ontario », comportant des niveaux précis de contenu national pour l'Ontario et le Canada pour les dépenses consacrées au transport et à l'infrastructure et d'autres catégories de dépenses publiques comme la santé et l'éducation;
- L'investissement immédiat du montant d'environ 350 millions de dollars provenant du programme d'aide aux « collectivités vulnérables » du gouvernement fédéral. Cet argent fait cruellement défaut à nos collectivités durement touchées qui sont dépendantes de la fabrication et des ressources, et tous les partenaires du marché du travail doivent décider de la façon la plus judicieuse de dépenser cet argent et d'en faire profiter les collectivités le plus rapidement possible.

2. La réforme de la santé et traiter nos parents et nos grands-parents avec dignité

Après quatre ans de promesses d'une « révolution des soins de longue durée », il n'y a toujours pas de normes minimales pour les soins infirmiers et personnels quotidiens des aînés qui vivent dans les foyers de soins de longue durée; de toute évidence, les Ontariens ne peuvent pas faire confiance au ministre de la Santé et à son gouvernement pour prendre au sérieux la santé et les soins de longue durée.

Ce fait est devenu douloureusement manifeste quand le ministre, affichant une fois de plus un jugement médiocre, a dit qu'il mettrait personnellement à l'essai un produit pour incontinence pour adulte utilisé par les résidents des foyers de soins de longue durée.

La remarque du ministre était tout à fait déplacée. Le NPD estime que les aînés qui résident dans les foyers de soins de longue durée sont en droit de s'attendre à une norme minimale garantie de soins infirmiers et personnels de trois heures

et demie par jour – plutôt que la norme actuelle d'environ deux heures et demie seulement. Une norme minimale de soins à portée de la main de trois heures et demie par jour garantirait à tout le moins que nos aînés obtiennent le soutien de base dont ils ont besoin chaque jour. Après avoir passé leur vie à construire notre province et nos collectivités, nos aînés méritent un meilleur sort et que le ministre montre au moins qu'il se soucie réellement de leur situation difficile. Qu'il s'agisse d'augmenter le financement des soins de longue durée, de procéder à une réorganisation fondamentale des soins de première ligne, de mettre fin à l'octroi de fonds publics aux hôpitaux privés et aux nouveaux fournisseurs de soins en résidence privée, une réforme fondamentale des soins de santé s'impose dès maintenant en Ontario.

Dans les motions touchant la santé qu'il a présentées au Comité des finances, le NPD a proposé plusieurs mesures pratiques qui pourraient être mises en œuvre dans le budget de 2008-2009. La majorité libérale du Comité les a toutes rejetées. Ces motions comprenaient les mesures suivantes :

- Une norme de dotation immédiate de trois heures et demie de soins infirmiers et personnels par résident et par jour dans les foyers de soins de longue durée;
- L'octroi d'un financement aux centres de santé communautaire (CSC) et aux centres de soins de santé autochtones (CSSA) pour la prestation de soins de santé bucco-dentaires financés par les deniers publics, tels que les examens, les obturations, les extractions et les soins d'urgence, à tous les enfants de l'Ontario qui ne peuvent bénéficier de ces soins à cause du coût élevé des soins dentaires;
- L'octroi d'un financement spécial à un réseau provincial de CSC et de CSSA afin de s'assurer que tous les Ontariens qui ont besoin des soins de santé primaires offerts par ces centres ont accès à leurs services. Pour ce faire, il faudrait établir au moins 20 nouveaux CSC et CSSA par année pendant le mandat de quatre ans du gouvernement, à compter de 2009-2010;
- L'élimination de la période d'attente imposée aux nouveaux immigrants pour bénéficier de l'Assurance-santé. L'Ontario devrait se mettre au diapason des neuf provinces et territoires qui ont considéré qu'il était avantageux de cesser d'imposer ce fardeau additionnel aux nouveaux immigrants.

3. Réforme des impôts fonciers et financement équitable pour les villes

Le NPD estime que le budget doit comprendre des mesures qui assureraient un financement équitable pour les municipalités. Le plan du NPD pour rétablir

l'équilibre dans les relations financières entre la province et les municipalités gèlera les tarifs des transports en commun pour une période de deux ans, allégera la pression à la hausse sur les impôts fonciers et accordera un soutien accru pour les services municipaux essentiels.

Le NPD estime que nous devons retourner à l'époque où les familles payaient des impôts fonciers équitables et obtenaient un bon rapport qualité-prix de l'argent investi dans les services municipaux comme la police, le transport, l'enlèvement des ordures ainsi que les parcs et les loisirs. Le problème c'est que les choses ne fonctionnent plus de cette façon parce que le gouvernement McGuinty met beaucoup trop de temps à assumer le financement des programmes sociaux prescrits par la province qui sont présentement financés avec l'assiette d'imposition foncière des municipalités. Par conséquent, les impôts fonciers sont élevés, la qualité des services a baissé et les familles d'aujourd'hui paient des impôts fonciers plus élevés.

Au Comité du budget, le NPD a préconisé un financement équitable pour les municipalités qui rétablirait l'équilibre de la relation financière entre la province et les municipalités en enlevant aux propriétaires fonciers le fardeau de payer les programmes prescrits par la province.

En plus d'assumer le financement des programmes sociaux prescrits par la province, l'Ontario a grandement besoin d'une réforme en profondeur de son système d'évaluation foncière. Les aînés et les autres personnes à revenu fixe n'ont tout simplement pas les moyens d'absorber la hausse à deux chiffres des impôts fonciers d'une année à l'autre alors que leur revenu ne change pas. C'est la raison pour laquelle le modèle du gel de l'évaluation jusqu'au moment de la vente que préconise le NPD et qui a reçu un accueil élogieux est tellement nécessaire.

La motion présentée par le NPD relativement au financement équitable pour les municipalités et au gel de l'évaluation jusqu'au moment de la vente contenait les mesures suivantes :

- En plus d'engager le gouvernement à assumer tous les coûts du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, le budget devrait engager le gouvernement à assumer tous les coûts de la santé publique, des services d'ambulance terrestre et de la sécurité dans les tribunaux pour l'exercice 2008-2009 et tous les coûts des services de garde d'enfants et du logement social dans les années qu'il reste à courir dans son mandat actuel de quatre ans. Le gouvernement devrait également s'engager à honorer les modalités initiales de l'entente de transfert de responsabilités quant aux coûts administratifs;

- Réformer le modèle d'évaluation foncière résidentielle de sorte que les biens résidentiels ne soient réévalués que lorsque la propriété est vendue ou que le propriétaire effectue des rénovations de plus de 40 000 \$;
- Mettre en œuvre toutes les recommandations de l'ombudsman pour réformer la Société d'évaluation foncière des municipalités.

La majorité libérale du Comité a rejeté toutes les mesures contenues dans la motion du NPD relativement au « financement équitable » pour les municipalités.

4. Une stratégie de lutte contre la pauvreté

En 2003, les libéraux de Dalton McGuinty se sont engagés à mettre fin à la récupération fiscale du Supplément de la prestation nationale pour enfants. McGuinty n'a pas respecté cette promesse, ce qui ne l'a pas empêché de la réitérer à l'élection de 2007.

Ce qui est tout aussi déplorable c'est que les familles et les particuliers qui reçoivent de l'aide sociale – c'est-à-dire des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du programme Ontario au travail - reçoivent moins aujourd'hui en prestations provinciales lorsqu'on tient compte de l'inflation que lorsque le gouvernement McGuinty a été élu en 2003. Pour les citoyens les plus pauvres de l'Ontario, l'écart se creusait déjà depuis dix ans quand le gouvernement McGuinty est venu au pouvoir. Près de quatre ans plus tard, la situation continue toujours d'empirer pour les plus pauvres d'entre nous.

Entre-temps, les Ontariens qui sont pauvres et qui ont un emploi se retrouvent dans une situation qui s'aggrave continuellement. Dans notre province dirigée par Dalton McGuinty, 1,2 million de femmes et d'hommes qui travaillent gagnent moins de 10 \$ de l'heure. Il s'agit principalement de femmes, de jeunes personnes et de nouveaux Canadiens. Or, quelqu'un qui travaille 40 heures par semaine à 8 \$ de l'heure gagne 320 \$ par semaine ou 16 640 \$ par an, chiffre qui est inférieur de 4 000 \$ au seuil de faible revenu.

Le NPD estime que des mesures rigoureuses doivent être prévues dans le budget provincial du printemps pour abaisser dès maintenant le niveau de pauvreté.

Dans ce but, le NPD a présenté une motion énonçant le programme ambitieux de lutte contre la pauvreté en quatre volets, décrit ci-dessous :

- Éliminer la récupération fiscale de la Prestation nationale pour enfants;
- Mettre en œuvre intégralement la Prestation ontarienne pour enfants en vertu de laquelle l'Ontario versera des prestations égales pour

enfants à toutes les familles à faible revenu peu importe la source de leur revenu;

- Augmenter les taux de base du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées au moins au niveau du taux d'inflation au cours du second mandat du gouvernement;
- Instaurer un salaire minimum de 10,25 \$ de l'heure pour l'Ontario à compter du 1^{er} juillet 2008 ainsi que les hausses annuelles suivantes :
 - i) 10,50 \$ de l'heure à compter du 1^{er} janvier 2009;
 - ii) 10,75 \$ de l'heure à compter du 1^{er} janvier 2010;
 - iii) 11,00 \$ de l'heure à compter du 1^{er} janvier 2011;
 - iv) à compter du 1^{er} janvier 2012 et tous les ans par la suite une hausse en fonction du changement de l'Indice des prix à la consommation.

La majorité libérale du Comité du budget a rejeté toutes les mesures contenues dans le programme de lutte contre la pauvreté du NPD.

5. Financement de l'éducation, de la maternelle à la 12^e année

Le problème le plus urgent actuellement dans l'éducation publique est de composer avec les répercussions de la promesse non tenue de Dalton McGuinty de renforcer la formule de financement des écoles.

La majorité des familles de nos jours sont davantage préoccupées par la réduction des services, l'absence de programmes pour l'enfance en difficulté et de programmes d'anglais langue seconde, les écoles en décrépitude, la multiplication des collectes de fonds et tous les autres problèmes qui découlent d'un modèle de financement déficient. Les conseils scolaires doivent encore effectuer des réductions année après année simplement pour équilibrer leurs budgets. Le rapport Falconer sur la violence dans les écoles a décrit en termes préoccupants les coûts humains de ces lacunes du financement dans nos écoles.

Fermement convaincu que le moment est venu de réinvestir dans un système d'éducation publique de qualité, le NPD a présenté la motion suivante au Comité du budget :

- Rétablir la subvention relative aux priorités locales de la façon recommandée par le Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation – à un taux de 200 \$ par élève. Cette mesure coûterait 400 millions de dollars;
- Instaurer un examen public annuel de la formule de financement – dirigé par un comité permanent sur l'éducation composé de représentants de tous les partis;
- Assurer un financement adéquat pour les travailleurs sociaux, les travailleurs auprès des jeunes, les conseillers en assiduité, les travailleurs communautaires et les travailleurs de soutien scolaire dont il est question dans le rapport Falconer.

6. Des soins de qualité pour nos enfants

Près de 1 100 enfants autistes de l'Ontario sont inscrits sur une liste d'attente pour obtenir des services d'intervention comportementale intensive. Beaucoup de familles ont hypothéqué leur maison ou fait d'autres sacrifices financiers pour s'assurer que leurs enfants reçoivent les services d'intervention comportementale intensive dont ils ont besoin.

Dalton McGuinty a promis en 2003 que les enfants autistes âgés de plus de six ans recevraient le soutien et les services dont ils ont besoin. Au lieu de tenir sa promesse, McGuinty a traîné les familles en cour, gaspillant plus de 2,4 millions de dollars pour leur faire la lutte. Il a également soustrait un montant de 59 millions de dollars du budget des services pour les autistes pour le dépenser ailleurs. Cet argent aurait presque permis d'éliminer la liste d'attente pour les services d'intervention comportementale intensive. McGuinty a également refusé la présence de professionnels de l'intervention comportementale intensive dans les écoles de l'Ontario.

Dans le domaine des garderies, le gouvernement a très peu investi de ses propres fonds pour créer de nouvelles places en garderie; de plus, sa promesse consistant à injecter 300 millions de dollars en nouveaux fonds provinciaux pour étendre le système de garderies réglementées et sans but lucratif en Ontario et à fournir un soutien pour la garde d'enfants à 330 000 enfants est oubliée depuis longtemps.

Le NPD estime que les enfants constituent notre avenir et a présenté la motion suivante au Comité du budget :

- Respecter les promesses faites dans la plate-forme électorale de 2003 du Parti libéral consistant à investir 300 millions de dollars en nouveaux fonds provinciaux pour étendre le système de garderies

réglementées et sans but lucratif en Ontario; de plus, assumer la responsabilité financière intégrale des coûts pour les municipalités qui découlaient de la mise en œuvre de la formule de subvention, y compris les coûts pour éliminer les listes d'attente créées par la formule de subvention, qui empêche les familles d'obtenir les services de garde d'enfants dont elles ont besoin à un prix abordable;

- Ne pas octroyer de fonds publics aux nouvelles entreprises de garderies commerciales ni pour l'expansion des centres privés existants. Cette mesure entrerait en vigueur le 1^{er} avril 2008;
- Autoriser le financement d'options pertinentes en matière de traitement et de programmes d'intervention précoce par le biais d'organismes existants pour éliminer la liste d'attente des enfants autistes et ayant des besoins spéciaux, ce qui permettra de réaliser des économies en évitant des coûts ultérieurs;
- Prévoir des augmentations annuelles régulières du financement des services de santé mentale pour les enfants pour compenser le financement perdu à la suite du gel du financement dans le secteur de 1995 à 2005.

La majorité libérale du Comité a rejeté toutes les mesures prévues dans le plan du NPD pour les enfants.

7. L'environnement

Le réchauffement climatique est considéré par de nombreux scientifiques comme la plus grande menace dans le monde à l'heure actuelle. Selon l'Ontario Medical Association, la pollution atmosphérique tue plus de 5 900 personnes par année en Ontario et coûte à la province plus de 7,8 milliards de dollars par année en soins de santé, en heures de travail perdues et autres frais quantifiables.

Le Protocole de Kyoto est un accord international visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui causent le réchauffement climatique. Le plan ontarien de lutte contre le changement climatique préconisé par le NPD contient le genre de mesures détaillées et réfléchies dont la province a besoin pour satisfaire à ses objectifs prévus dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Le NPD a présenté la motion suivante au Comité du budget :

- Attribuer des fonds pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan ontarien de lutte contre le changement climatique afin que l'Ontario puisse réduire ses émissions de gaz à effet de serre à 6 % en dessous du niveau

de 1990 d'ici 2012, comme l'exige le Protocole de Kyoto. L'Ontario doit prendre immédiatement des mesures pour élaborer et mettre en œuvre un plan qui à tout le moins réduit les émissions de gaz à effet de serre en conformité avec les objectifs fixés à Kyoto;

- Créer des « obligations du climat de l'Ontario » qui seront offertes au public et aux investisseurs institutionnels et procureront le capital nécessaire pour effectuer des prêts à faible intérêt pour rénover 600 000 maisons unifamiliales, 2 000 immeubles d'habitation à dalle (immeubles construits avant 1977) et 25 % des bâtiments commerciaux et institutionnels existants au cours des quatre prochaines années, pour une réduction totale des gaz à effet de serre de 4,8 méga-tonnes (équivalent CO2) d'ici 2012.

La majorité libérale du Comité du budget a rejeté ces mesures.

8. Services de transport en commun

Pendant trop longtemps, les usagers des transports en commun de l'Ontario ont payé trop cher pour un service qui était souvent lent et peu pratique. Les sociétés de transport en commun de l'Ontario doivent disposer de fonds provinciaux stables et assurés sur lesquels elles peuvent axer leur planification à long terme et les améliorations du service.

Le NPD a présenté la motion suivante au Comité du budget :

- Le gouvernement instaure le financement de 50 % des frais d'exploitation des services de transport en commun dans son budget de 2008-2009;
- Le gouvernement dépose le calendrier du financement de toutes les lignes du TLR de Transit City et affecte un montant suffisant pour l'exercice 2008-2009 pour entreprendre la construction des lignes prioritaires.

Motion 9 : Logement

Afin que le logement demeure abordable, les spécialistes recommandent de ne pas consacrer plus de 30 % de son revenu au logement. Malheureusement, un ménage locataire sur cinq en Ontario consacre au loyer au moins 50 % de son revenu total. De plus, les locataires sont deux fois et demie plus susceptibles que les propriétaires de consacrer 30 % ou plus de leur revenu au logement.

Au cours des 10 dernières années, le nombre de logements locatifs perdus à cause des démolitions ou des conversions en copropriété a été plus important que le nombre de nouveaux logements locatifs. Les loyers demeurent élevés et les locataires attendent de plus en plus longtemps que les propriétaires effectuent les réparations qui s'imposent.

Dalton McGuinty a promis du changement, mais n'a pas livré la marchandise. Il n'a pas tenu sa promesse de construire 20 000 nouveaux logements locatifs abordables et il est loin d'avoir rempli sa promesse d'accorder des milliers de nouveaux suppléments au loyer.

Le NPD a présenté au Comité du budget la motion détaillée suivante sur le logement:

- Le budget de 2008-2009 prévoit du financement pour :
 - 12 000 nouveaux suppléments au loyer à 4 450 \$ par logement; cette mesure coûterait 53,4 millions de dollars;
 - 7 000 logements abordables à loyer indexé sur le revenu, à 50 000 \$ le logement, soit un coût total de 350 millions de dollars;
 - Un fonds de réhabilitation pour la réparation des logements sociaux transférés aux municipalités, doté d'un montant initial de 100 millions de dollars par année en 2008-2009 et passant à 200 millions de dollars par année par la suite.

La majorité libérale du Comité a rejeté toutes les mesures contenues dans la motion du NPD sur le « logement abordable ».

Motion 10 : Gel des frais de scolarité au niveau post-secondaire

Le NPD s'est engagé à faire en sorte que les filles et les fils des familles de travailleurs aient accès au collège ou à l'université et puissent se payer des cours d'apprentissage en classe.

Un traitement équitable signifie qu'il faut s'assurer que les familles de travailleurs peuvent envoyer leurs enfants étudier dans les établissements de niveau post-secondaire sans que les parents et les étudiants aient à s'endetter pour des années à venir. Malheureusement, les coûts de l'enseignement supérieur augmentent en Ontario à cause des libéraux de McGuinty. Les coûts des programmes professionnels comme la médecine et le droit ont monté en flèche – les frais de scolarité actuels pour la deuxième année d'un baccalauréat en droit s'élèvent à 17 791 \$. Or, le choix des cours ne devrait pas dépendre du revenu des parents.

À cause des droits de scolarité élevés, certains parents qui travaillent n'ont tout simplement pas les moyens d'envoyer leurs enfants au collège ou à l'université. De plus, les enfants qui vont au collège ou à l'université en sortent avec la dette moyenne la plus élevée au pays pour des études de niveau post-secondaire, soit une dette énorme de 22 700 \$. Tout un handicap quand on démarre dans la vie. Le NPD a présenté la motion suivante au Comité du budget :

- Geler tous les programmes collégiaux et universitaires réglementés et déréglementés et faire en sorte que suffisamment de fonds soient affectés pour compenser le gel des frais de scolarité. Il en coûterait environ 250 millions de dollars pour appuyer le gel des droits de scolarité dans tous les programmes collégiaux et universitaires;
- Affecter 50 millions de dollars pour remplacer les frais auxiliaires imposés par les collèges et les universités.

La majorité libérale du Comité a rejeté la motion.

Motion 11 : Premières nations

Les familles des Premières nations sont trois fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. Plus de la moitié des hommes et des femmes des Premières nations sont sans emploi. Dans les collectivités des Premières nations, environ un foyer sur six est surpeuplé. Plus d'une centaine de ces collectivités doivent faire bouillir leur eau.

Les Premières nations de l'Ontario sont déçues de l'inaction des libéraux de McGuinty et des autres gouvernements. La seule façon de progresser est de cesser de faire des promesses vides et de poser plutôt des gestes qui feront vraiment une différence dans la vie des familles des Premières nations. Le moment est venu d'assurer un traitement équitable des Premières nations de l'Ontario.

En guise de premier pas pour assurer un traitement équitable de nos collectivités des Premières nations, le NPD a présenté la motion suivante au Comité du budget :

- Mettre fin au sous-financement des postes de police des Premières nations dans le Nord de l'Ontario et affecter le montant de 23 millions de dollars requis pour mettre tous ces postes de police aux normes du Code du bâtiment de l'Ontario;
- Accorder un montant initial de 2,5 millions de dollars pour recruter, former et équiper les agents de police des Premières nations dans les réserves du Nord de l'Ontario;

- Allouer un montant de 2,5 millions de dollars au First Nations Technical Institute (FNTI) et entreprendre immédiatement un examen pour s'assurer que le FNTI reçoit le même financement annuel par étudiant que les autres établissements de niveau post-secondaire dans la province d'ici septembre 2008.

La majorité libérale du Comité a rejeté la motion.

Motion 12 : Imposition équitable

La capacité financière de l'Ontario de fournir des services publics de qualité a été gravement compromise durant les années du règne Harris-Eves. Le NPD est d'avis que des mesures doivent être prises progressivement pour rétablir la capacité financière de l'Ontario.

Le NPD a présenté la motion suivante au Comité du budget :

- Instaurer une nouvelle tranche d'imposition provinciale sur le revenu des particuliers, soit un seuil de revenu individuel de 150 000 \$ au taux de 13 %;
- Ramener au niveau initial de 2005 l'impôt sur le capital des banques et des compagnies d'assurance.

La majorité libérale du Comité a rejeté la motion.